



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 037 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 8 décembre 2016

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 8 décembre 2016

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Je tiens à tous vous souhaiter la bienvenue à notre Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Aujourd'hui, nous avons avec nous Mme Iris Meck d'Advancing Women Conference for agriculture. Également avec nous, de l'Union nationale des fermiers, nous avons Stewart Wells, ancien président. Je leur accorderai 10 minutes chacun pour leurs déclarations préliminaires.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue à M. Matt DeCourcy. Nous réussirons à en faire un fermier. Je souhaite également la bienvenue à Peter Fragiskatos.

Je pense que la composition du reste du Comité est la même. Bienvenue à tous.

Madame Meck, souhaitez-vous amorcer la séance avec votre déclaration préliminaire de 10 minutes. Je vous remercie.

Mme Iris Meck (Advancing Women in Agriculture Conference): Je vous remercie.

Je vous remercie beaucoup de l'invitation. Je m'appelle Iris Meck et je suis la propriétaire de Iris Meck Communications. Je suis également l'hôte et la créatrice de la conférence Advancing Women in Agriculture Conference.

J'ai grandi sur une ferme du Manitoba, j'ai fréquenté l'Université du Manitoba et avec mon grade en agriculture et mon certificat en management, j'ai travaillé dans le secteur de l'agriculture pendant toute ma carrière. J'ai lancé Iris Meck Communications en 2000 et mon entreprise se spécialise en conférences agricoles et en marketing.

En 2013, une de mes cohortes s'est fait poser la question suivante: « Pourquoi n'y a-t-il aucune femme au podium lors des conférences agricoles? ». J'ai réfléchi à la question et j'ai pensé à 1978, année où je suis devenue la première femme embauchée de l'Université du Manitoba à titre de directrice chez Cargill. J'ai pensé aux enjeux et aux défis que j'ai dû relever à cette époque et je me suis rendue compte que peu de choses ont changé. Les femmes ont encore de la difficulté à s'établir à des postes en agriculture et ne sont pas reconnues dans la mesure où elles devraient l'être pour leurs contributions.

En 2014, un groupe de chefs de file féminines du domaine agricole de partout au Canada se sont réunies pour discuter de certaines des possibilités et des défis auxquels se mesurent les femmes dans l'industrie, ainsi que des aptitudes et des outils requis pour parfaire leurs aptitudes en direction.

Il est devenu apparent pour ce groupe de chefs de file féminines qu'il serait fortement nécessaire pour les femmes de tout âge, peu importe le stade où en est rendue leur carrière, d'entendre et d'apprendre des expériences de femmes prospères, de réseauter avec

des femmes qui partagent la passion commune de l'agriculture, de perfectionner des aptitudes de vie personnelle et professionnelle, et de les préparer pour l'avenir le plus fructueux possible. Il s'agissait d'une occasion de déterminer comment des femmes peuvent arriver à investir en elles-mêmes, afin que leur famille, leur entreprise, leur collectivité et l'industrie agricole en profitent.

Avec cette idée à titre de principe directeur, j'ai organisé la première conférence à Calgary en avril 2014. Nous avons attiré plus de 400 femmes de partout au Canada, de six provinces et de cinq États américains. Elles représentaient 130 organisations. Il s'agissait d'un risque d'envergure pour moi — les profits étaient maigres, mais l'expérience a été très enrichissante.

Le programme met l'accent sur des aptitudes clés de direction et des possibilités de perfectionnement qui comprennent la communication, le mentorat, l'encadrement, le réseautage, la gestion et l'indépendance financières, la santé physique et mentale ainsi que les stratégies d'équilibre vie privée-vie professionnelle, la planification de carrière et l'établissement d'objectifs dans tous les domaines mentionnés. Au cours de la dernière année, nous avons rehaussé le programme afin d'inclure des ateliers sur le réseautage, la planification de la relève, l'encadrement, la gestion financière et le travail avec votre banquier, ainsi que la gestion du risque.

Nous ciblons les fermières, les productrices, les élèveuses, les détaillantes et les vendeuses du domaine agricole, les entreprises agroalimentaires, les entrepreneuses, les propriétaires de petites et moyennes entreprises, les étudiantes universitaires, les membres et les bénévoles des 4-H, quelques participants du gouvernement, ainsi que le monde universitaire.

Cette initiative comble clairement un besoin comme le représente le nombre de femmes qui y assistent. Toutefois, ce qui est aussi important, c'est le soutien que nous recevons de l'industrie privée. Initialement, j'ai présenté cette initiative au gouvernement et à l'industrie. Malheureusement, la réponse du gouvernement a été décevante, car on n'a démontré aucun intérêt. Cependant, l'industrie privée a embrassé l'idée et l'a soutenue sur le plan financier et y a participé activement.

Parmi les commanditaires, on compte notamment des organisations de fermiers, des institutions financières, des entreprises agroalimentaires ainsi qu'une vaste gamme d'intervenants privés des domaines agricole et alimentaire de partout au Canada. Nous ne recevons aucun financement du gouvernement, à l'exception de la commandite d'ALMA, qui n'existe plus maintenant.

Notre principal objectif consiste à présenter au public un programme exceptionnel de conférenciers. À ce jour, nous avons respecté notre engagement et selon notre public, nous avons surpassé les attentes. Lors de chaque conférence, nous demandons aux délégués de remplir et de soumettre un formulaire d'évaluation avec leurs commentaires. Souvent les pointages accordés aux conférenciers en ce qui a trait aux sujets, à leur sélection et à leur prestation sont si élevés, qu'ils sont au-delà de la fourchette définie.

Nous avons été très fières que des sous-ministres de l'agriculture — Bev Yee, Alanna Koch, Dori Gingera-Beauchemin, Deb Stark — prennent toutes la parole lors de la conférence et nous avons accepté la demande d'invitation à prendre la parole de la première ministre Wynne et de Jeff Leal.

Notre deuxième objectif consistait à rendre cette série de conférences abordable pour toutes les femmes du monde agricole, et afin de nous aider à réaliser cet objectif, nous sommes non seulement reconnaissants envers les commanditaires de l'industrie privée, mais également envers les gouvernements de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan qui ont classé Advancing Women comme un programme de formation et permettent le remboursement des frais d'inscription et des dépenses engagées par les déléguées productrices-agricultrices par l'entremise de la programmation gouvernementale. Nous avons parlé à chaque autre province canadienne et à ce jour, n'avons obtenu aucun succès afin de financer les productrices.

Afin d'aider à bâtir une collectivité et une industrie agricole plus robuste pour l'avenir, nous parrainons également les jeunes femmes et les femmes étudiant en agriculture dans les universités et les collèges canadiens. Nous payons leur inscription et leurs frais d'hébergement.

● (0850)

Ces jeunes femmes obtiennent ainsi l'occasion incroyable de constater que l'agriculture est un choix de carrière positif et de bâtir un réseau de chefs de file de l'industrie qui agiront non seulement comme des personnes-ressources futures, mais deviendront également leurs mentors et leurs encadreuses. En effet, les intervenants de l'industrie et moi-même commanditons plus de 50 étudiantes lors de la conférence.

Advancing Women est reconnue parce que l'organisation soutient, célèbre et reconnaît la contribution des femmes au sein de l'industrie. Les femmes quittent la conférence plus confiantes, enthousiastes et motivées et, par conséquent, sont plus aptes à être des défenseuses de l'industrie et à participer au sein des associations et des conseils d'administration de l'industrie.

On a ainsi encouragé la création de réseaux régionaux et de petits réseaux locaux de femmes du domaine de l'agriculture au Manitoba, en Saskatchewan, en Ontario et en Alberta. Ces réseaux comptent environ 2 000 personnes.

Notre objectif global consiste à ce que les femmes du monde agricole et alimentaire profitent du programme d'Advancing Women non seulement en raison des conférenciers, mais également de leur interaction entre elles. Aujourd'hui, nous sommes considérées comme la plus importante conférence de dirigeantes pour les femmes en agriculture où les femmes peuvent se joindre à une collectivité de leurs pairs afin d'écouter, d'apprendre, de réseauter et de grandir.

On nous a demandé à plusieurs occasions de relier entre elles les femmes avec certains besoins en raison de leur isolement dans les régions rurales et à partir de cette demande, nous avons vu plusieurs réseaux d'envergure se créer. Nous avons également été approchées

par deux autres industries — celles de l'assurance et de l'énergie — afin de tenir une conférence semblable, et avons été invitées à organiser des conférences Advancing Women aux États-Unis et en Afrique.

À ce jour, plus de 2 500 femmes ont participé aux cinq conférences tenues au cours des dernières deux années et demie. Nous prévoyons qu'en 2017, plus de 1 000 femmes de l'agriculture participeront aux deux conférences que nous tiendrons et nous en prévoyons une en 2018.

Notre public est composé à 40 % de productrices et d'opératrices, à 40 % d'entreprises agricoles et d'entrepreneurs et à 20 % d'associations et de personnes du gouvernement. La fourchette d'âge des participantes est de 17 à plus de 65 ans.

Je vais maintenant décrire nos commanditaires. Depuis le lancement de la conférence, nos principaux commanditaires incluent Cargill, Dow AgroSciences, John Deere et la Banque Royale, pour n'en nommer que quelques-uns.

Depuis 2014, nous avons eu 2 500 adeptes, plus de 8 000 personnes dans notre base de données de femmes canadiennes du domaine agricole et avons communiqué par LinkedIn ou directement par message avec plus de 9 000 femmes du domaine agricole. Notre station YouTube est visionnée depuis partout en Amérique du Nord. Nous avons obtenu plus de 200 000 \$ en publicité en contrepartie de la part d'importantes publications du domaine agricole de partout au Canada afin de promouvoir et de fournir une couverture sur la conférence.

Je vous remercie beaucoup de votre intérêt à l'endroit d'Advancing Women, et j'espère que la programmation ultérieure du gouvernement reconnaîtra la conférence Advancing Women in Agriculture Conference à titre de programme de formation d'envergure et fournira du financement à l'année longue aux femmes du domaine agricole afin qu'elles puissent y participer.

Je vous remercie beaucoup.

● (0855)

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Meck.

Passons maintenant à M. Wells pendant un maximum de dix minutes.

M. Stewart Wells (ancien président, Union nationale des fermiers): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie de l'invitation à comparaître ici ce matin. Je compare ici aujourd'hui pour transmettre les points de vue de l'Union nationale des fermiers (UNF) au sujet d'un des aspects du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) qui est à l'étude, à savoir la question de « l'approbation sociale » ou de la « confiance du public ».

Dans un document intitulé Déclaration de Calgary, produit en juillet 2016, on lit le passage suivant:

Le [prochain cadre stratégique] continuera d'encourager et d'appuyer les efforts concertés du secteur pour renforcer la confiance du public:

en examinant comment les programmes gouvernementaux peuvent aider à renforcer la confiance du public dans le secteur; [...]

en soulignant l'importance du secteur et de ses pratiques modernes, responsables et durables.

L'UNF recommande au gouvernement du Canada de faire preuve d'une grande prudence en interprétant ces énoncés et de le faire encore plus s'il envisage d'affecter des fonds publics à de tels efforts. Selon l'UNF, il vaut mieux renforcer la confiance du public en exigeant que les produits soient assujettis à plus de tests indépendants et gouvernementaux, de manière à garantir une véritable transparence: une réglementation judicieuse est souhaitable et nécessaire.

Selon nous, le gouvernement ne servirait pas ses propres intérêts ni ceux des agriculteurs ou de la population canadienne s'il finissait par financer des efforts qui viseraient tout simplement à maintenir le statu quo par le biais de campagnes de relations publiques et de la diffusion de déclarations trompeuses, ou en sapant d'autres méthodes de production.

L'UNF croit que le gouvernement a un rôle de taille à jouer pour promouvoir la confiance dans notre système alimentaire, en fournissant une réglementation éclairée, un régime de transparence et des tests. Cependant, étant donné l'histoire des groupes qui ont milité en faveur de leur propre version de « l'approbation sociale » et l'évolution continue de ce que sont les « pratiques exemplaires », il existe un risque énorme que la Déclaration de Calgary sur la confiance du public amène le gouvernement à financer la publication de messages qui ne sont pas toujours vrais et qui sont souvent exagérés. Pire encore, le gouvernement lui-même risque de finir par diffuser de fausses affirmations.

Tout d'abord, examinons l'évolution des « pratiques exemplaires ».

Notre ferme située en Saskatchewan a été exploitée depuis 1911 par trois générations d'une même famille. Au cours de ces années et en appliquant les « pratiques exemplaires » de l'époque, notre famille a appliqué au sol et aux cultures de nombreux produits chimiques, y compris: un insecticide à l'arsenic, un insecticide à base de mercure, de la dieldrine et du lindane, autant de produits qui ont été interdits depuis. Il y a quelques semaines à peine, Santé Canada a décidé d'interdire un insecticide de la classe des néonicotinoïdes.

Voir à la page 3 une photographie faisant voir une des « pratiques exemplaires » appliquées au cours des années 1960 et 1970.

Quelle est donc la raison pour laquelle l'utilisation de ces produits chimiques est passée de « pratique exemplaire » à controversée avant d'être interdite carrément? Dans chaque cas, cela a été dû à l'insuffisance des essais ou tests effectués avant leur mise sur le marché. Par exemple, des essais très limités avaient été faits — et, semble-t-il, uniquement par le fabricant — sur le néonicotinoïde récemment interdit, avant sa mise en marché. Les essais indépendants s'étant multipliés au cours des dernières années, les effets nuisibles désormais documentés de ce produit ont suffi pour entraîner l'interdiction. Dans de nombreux cas, on met en exergue la notion d'« approbation sociale » ou de « confiance du public » pour protéger aveuglément les pratiques actuelles, au lieu d'accroître la transparence, ou la sécurité du public ou de l'environnement, ou les deux.

Ceux qui emploient abusivement le concept d'« approbation sociale » ou de « confiance du public » avancent plusieurs arguments communs, par exemple: « Je suis agriculteur et jamais je n'oserais faire quoi que ce soit qui nuirait à ma terre ou aux plantes et aux animaux qui y vivent. » Notre famille aurait souscrit à cet argument à l'égard de toutes les substances interdites qui ont été appliquées dans notre ferme au cours des 105 dernières années. Nous faisons confiance aux entreprises qui nous les vendaient à l'époque et aux règlements d'alors.

Voici un autre argument usuel: « Il faut que je nourrisse un monde qui a faim. » Ce raisonnement est déficient. En détruisant par inadvertance le monde naturel, nous torpillons notre capacité de produire à long terme. À l'heure actuelle, nous produisons l'équivalent de 3 200 calories par personne, soit plus que n'importe qui ne peut consommer. Cependant, 1,2 milliard de personnes n'ont aucune sécurité alimentaire, 1,5 milliard de personnes mangent trop, et la valeur nutritive d'une trop grande partie de nos aliments est dénaturée.

Le troisième argument que j'ai énoncé ici est: « Les technologies actuelles (cultures/produits chimiques) nous permettent d'utiliser moins de produits chimiques dans l'ensemble. »

Le 29 septembre 2016, le *Western Producer* faisait savoir que:

selon une grande étude américaine, l'existence de cultures génétiquement modifiées a entraîné une augmentation considérable des herbicides appliqués aux cultures de soya.

En outre, des données issues de l'Alberta portent à croire que les cultures GM ont eu des effets encore plus grands dans l'Ouest canadien, car la quantité d'herbicides vendus dans cette province a presque doublé entre 2003 et 2013.

● (0900)

Par ailleurs, au moins un groupe, nommément SaskCanola, a déjà eu recours à Cultivons l'avenir 2 (fonds publics) pour réaliser une vidéo qui contient de fausses déclarations, sème la discorde chez les agriculteurs et critique les consommateurs, toujours au nom de « l'approbation sociale ». Si le gouvernement continue à fournir des fonds qui servent à financer ces activités, ou les augmente, les choses finiront par mal tourner.

Le rôle du gouvernement dans les essais et la réglementation et lorsqu'il s'agit de garantir la transparence sera affaibli s'il adopte un double mandat dont les volets se contredisent. Ce double mandat aurait pour effet de « [souligner] l'importance du secteur et de ses pratiques modernes, responsables et durables [...] » [extrait de la Déclaration de Calgary] — ce que l'on peut interpréter comme étant des propos favorables au statu quo —, d'une part, et, d'autre part, de s'adonner à des tests ou à des essais valables et d'encourager la transparence.

Je sou mets ce document respectueusement, à titre d'ancien président de l'Union nationale des fermiers.

La photo présentée à la dernière page en dit beaucoup, comme le font toutes les photos. Il s'agit d'une pratique usuelle utilisée dans les années 1960 et 1970. Vous pouvez voir que le fermier va se faire asperger par ce qui sort de cet aéronef. Et au milieu de cette photo, on observe un chien au milieu de la récolte. À mon avis, ce chien représente le monde naturel. Ce chien ignore ce qui va lui arriver. Le fermier le sait. Il se sent confiant que tout va bien. Toutefois, je crois que le chien représente le monde naturel et il va se faire asperger, lui aussi.

Je vous remercie beaucoup.

Le président: Je vous remercie, monsieur Wells.

Maintenant, nous amorcerons notre heure de questions avec des rondes de six minutes.

Monsieur Shipley, vous avez la parole.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président, et je remercie nos témoins.

Madame Meck, il est intéressant que vous ayez adopté cette initiative.

J'ai simplement deux questions. J'étais intéressée lorsque vous parliez de votre stratégie de communication. Il semble que ce que vous avez démarré et développé, afin d'encourager les jeunes femmes à s'engager en agriculture, a pris son envol et a connu une croissance. Je vous félicite de ce fait d'armes.

L'autre soir, je me trouvais à une réception organisée par une excellente organisation appelée CropLife et j'ai rencontré un certain nombre de jeunes personnes. Elles étaient cinq réunies ensemble, un jeune homme et quatre jeunes femmes, et elles terminaient toutes leur grade en agriculture.

J'ai eu l'occasion de parler avec elles un peu au sujet de leur avenir. Non seulement terminaient-elles leur grade en gestion financière, en science politique et en agriculture en général avec des grades en étude du sol, mais elles allaient toutes retourner en agriculture. J'ai dû leur poser la question suivante: « Lorsque vous terminez et lorsque vous cherchez des emplois, y en a-t-il? ». Chacune de ces jeunes personnes m'a dit: « Oui. »

J'ai parlé à un nombre d'étudiants de l'école secondaire. Je leur ai demandé ce qu'ils souhaitent faire. Et lorsqu'ils me le disent, je leur demande toujours à la fin: « Y a-t-il des emplois disponibles? », parce que souvent ils optent pour un cours, mais ce n'est pas motivé par une possibilité d'emploi.

Je pense que le point que vous mettez de l'avant — et vous le faites à titre d'entrepreneuse, et je vous en félicite — montre clairement que notre industrie agricole est l'une des industries les plus fortes du Canada. Il s'agit de l'une des principales industries du Canada sur le plan de la transparence et de son succès au cours des dernières années.

C'est vraiment encourageant de constater, lorsque nous lisons des articles dans nos journaux et nos magazines agricoles, combien souvent nous voyons un homme et une femme, ou simplement une femme, qui ont quitté un emploi pour faire de l'agriculture.

Dans votre position, qu'entendez-vous de ces jeunes femmes, alors qu'elles viennent de l'avant et vous parlent au sujet de l'avenir de l'agriculture?

• (0905)

Mme Iris Meck: La majorité des femmes qui viennent à Advancing Women sont très franches, très agressives et très fermes, et ce, déjà à ce stade. Les jeunes femmes qui sortent de l'université se sentent comme s'il y a une occasion formidable. Même si elles ne souhaitent pas partir de leur domicile et ne souhaitent pas quitter la communauté universitaire et effectuer quatre autres années d'études, elles se sentent très positives. La gamme d'emplois est très vaste et ample, il y a de tout depuis la gestion financière à l'agronomie, et depuis la production jusqu'au juridique, à l'environnement et à la foresterie. C'est si vastement englobant qu'elles peuvent aller partout au Canada et trouver un domaine très vaste où travailler.

M. Bev Shipley: Je vous remercie.

Monsieur Wells, lorsque vous effectuiez votre présentation, j'ai apprécié votre commentaire.

Je suis originaire de l'Ontario. Un domaine dont on a beaucoup discuté a trait aux néonicotinoïdes et aux pollinisateurs. Ce que nous avons également constaté, c'est que par le passé, même s'il y a eu une augmentation du nombre d'abeilles, de ruches ainsi que de la production. La partie intéressante, c'est que vous mentionnez qu'au cours des dernières années, les choses ont changé en agriculture sur le plan des produits que l'on utilise, de l'application et même des récoltes que nous faisons pousser dans les différentes régions. Et l'on dit que les essais effectués avant l'introduction sont insuffisants.

Lorsqu'on effectue un retour en arrière, l'une des choses pour lesquelles le Canada est reconnu — en fait, l'une des préoccupations que nous avons au Canada — c'est que nous avons failli à la tâche en ce qui a trait à l'approbation de la rétroaction de nos fermiers canadiens. Nous sommes souvent en retard sur ce que fait l'Europe, mais particulièrement, nous sommes en retard sur nos amis américains, avec qui nous sommes en concurrence directe.

Je ferai également un retour en arrière de quelques années afin de parler de l'industrie automobile ou celle de l'équipement agricole. Au fur et à mesure de l'évolution, avec l'augmentation de la recherche et de la technologie, nous avons maintenant une industrie automobile, par exemple, qui a fait un travail extraordinaire sur le plan des progrès contre la pollution. Si nous nous tournons vers l'industrie de l'équipement agricole, ceux qui produisent les moissonneuses-batteuses et les tracteurs, mais également ceux qui produisent dans le respect de nos environnements sericoles et au sein de...

Le président: Monsieur Shipley, je suis désolé, mais votre temps est écoulé.

M. Bev Shipley: Tout ce que je dis, c'est qu'il y a eu beaucoup d'améliorations au fil du temps.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Shipley.

Je souhaite simplement vous expliquer. La personne qui pose des questions dispose de six minutes. Tout dépend d'elle. Ce n'est pas à moi de contrôler quoi que ce soit.

Mme Lockhart est la prochaine, pendant six minutes.

Mme Alaina Lockhart (Fundy Royal, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie tous les deux d'être ici.

Madame Meck, je m'intéresse beaucoup au travail que vous effectuez. Nous avons parlé des différents obstacles pour différentes personnes et du potentiel immense qui existe en agriculture. Que vous disent les femmes? Où perçoivent-elles les obstacles, afin d'être plus engagées dans le domaine agricole ou de faire progresser l'agriculture? Existe-t-il des sujets d'actualité que vous entendez de la bouche des femmes?

Mme Iris Meck: Je pense qu'il s'agit des deux. Les femmes qui viennent à la conférence parlent de différents types d'obstacles. Les productrices trouvent que c'est très différent pour elles lorsqu'elles vont à la banque sans leurs maris. En réalité, je ne sais pas vraiment de quel obstacle il s'agit. Je crois qu'il s'agit en fait qu'elles ne sont pas reconnues pour leur contribution, comme je l'ai dit auparavant. Par conséquent, un obstacle se dresse automatiquement. Sur le plan des affaires, les hommes sont habitués à traiter avec les hommes dans le domaine agricole.

Les femmes dans les régions rurales se trouvent très isolées. Il est donc difficile pour elles de dire qu'elles vont se joindre à un conseil d'administration ou faire partie d'une association, parce qu'il existe un obstacle connexe à la distance. Le problème tient de la façon dont elles vont travailler avec cette collectivité.

Les femmes en affaire trouvent qu'elles peuvent atteindre un certain niveau. Toutefois, avoir leurs enfants entre l'âge de 22 et de 35 ans les force à quitter le milieu de travail. Que ce soit un mois, un an, elles se trouvent à perdre leur erre d'aller. Dans ce temps-là, elles perdent du terrain.

Ainsi, des obstacles se dressent. Nous ne disposons pas de chefs de file féminines qui les soutiendront et, comme on le dit souvent, « parraineront » les femmes qui gravissent les échelons. Il n'y a pas de femmes qui se sentent assez confiantes pour exercer un tel poste, il pourrait s'agir d'un rôle que les femmes jouent sans être nécessairement en agriculture, peu importe l'industrie.

Je pense que les obstacles sont présents. Assister à une telle conférence fournit la motivation et le moment d'épanouissement où on se rend compte qu'une autre femme a réussi à atteindre le podium, qu'elle est arrivée à un tel endroit dans sa carrière, il y a une possibilité et un moyen pour moi d'y arriver aussi.

● (0910)

Mme Alaina Lockhart: Je pense que c'est très intéressant, surtout en ce qui a trait aux femmes qui vont à la banque et ce genre de chose. Dans ma circonscription au Nouveau-Brunswick, je sais que les femmes font partie intégrante de l'aspect commercial de la gestion d'une ferme. C'est intéressant qu'elle soit derrière la scène, mais lorsque vient le temps de faire affaire, vous dites qu'elles ne sont pas toujours à la table pour prendre la décision ultime à la banque. Je pense qu'il s'agit d'un véritable obstacle.

Vous avez mentionné le soutien des pairs. Pouvez-vous penser à des exemples précis de réussites qui en ont découlé? Vous faites cela depuis quelques années. Je suis véritablement impressionnée par le nombre de femmes qui ont participé à vos conférences. Y a-t-il des histoires de réussite que vous pouvez partager avec nous?

Mme Iris Meck: J'aimerais tout d'abord parler de la création de tous les petits groupes de femmes à l'échelle locale et régionale. En Alberta, il y a six mois, des jeunes femmes ayant participé à Advancing Women sont retournées dans leur collectivité et ont commencé à réunir un groupe de femmes pour échanger sur les médias sociaux et sur Facebook, pour utiliser Twitter entre elles, pour se réunir dans le cadre de salons professionnels et tenir de petits événements spéciaux entre elles pour parler des obstacles, des possibilités et de ce qui se passe actuellement. Aujourd'hui, six mois plus tard, plus de 2 000 jeunes femmes âgées de 21 à 35 ans font maintenant partie de ce réseau. C'est la même chose en Saskatchewan et en Ontario. Je pense que la création de ces groupes de réseautage sur le plan local a encouragé et a motivé des discussions sur des sujets comme: comment mieux travailler avec nos banques?; comment pouvons-nous mieux travailler avec les groupes de marchands et les détaillants de matériel agricole?; comment arriverons-nous à mieux négocier au sein de nos conseils d'administration et de nos associations?

D'autre part, une femme m'a téléphoné et m'a dit: « Je viens de devenir veuve. J'ai trois jeunes enfants. Je dirige une importante activité agricole, où je fais de l'élevage de l'agriculture. Pouvez-vous me présenter une femme qui est dans la même situation que la mienne? » Je connaissais une autre femme. Donc, sans qu'elles ne le sachent, j'ai facilité leur rencontre lors de la conférence et me suis assise à leurs côtés. Ces deux femmes ont été inséparables pendant deux journées complètes. C'était vraiment très inspirant et émouvant de les voir échanger leurs histoires à propos de la façon dont, après avoir perdu leur mari, elles voulaient encore créer un plan de succession afin que leurs enfants puissent prendre la relève un jour.

Aujourd'hui, plus de 25 femmes au Canada et aux États-Unis ont créé un réseau de veuves. Nous ignorons comment les appeler, parce que les hommes résumant qu'elles sont à vendre afin d'être des épouses, nous ne savons donc pas comment en faire la promotion.

Il s'agit de deux exemples de collaboration entre pairs.

Mme Alaina Lockhart: Il ne nous reste plus beaucoup de temps, mais vous avez abordé la question de la planification de la succession. Certaines choses dont nous avons parlé ont trait aux lacunes en matière de main-d'oeuvre et de planification de la succession. En attirant plus de femmes vers le domaine agricole, je présume qu'on règle certains de ces enjeux également. Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

Mme Iris Meck: Oui, c'est le cas. Nous trouvons qu'il est très important de parler de planification de la succession. C'est pourquoi, lors de chaque conférence, nous en parlons, non seulement pour les fermes, mais également dans le domaine des entreprises agricoles, des actionnaires de magasins de détail et des dirigeantes d'entreprises dans le domaine alimentaire. Également, au sein des multinationales, la planification de la succession est une force d'envergure, et nous aimerions voir plus de femmes dans ce domaine.

● (0915)

Le président: Je vous remercie, madame Meck.

Merci, madame Lockhart.

[Français]

Madame Brosseau, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

J'aimerais remercier les témoins de leur présentation aujourd'hui.

Madame Meck, j'aimerais sincèrement vous remercier pour le travail que vous effectuez. J'adorerais assister à l'une de vos conférences. Je pense que ce que vous faites est vraiment important. Je me demandais simplement si vous pouviez parler un peu de l'importance que vous accordez aux investissements du gouvernement fédéral afin de soutenir un engagement plus marqué des femmes dans le domaine de l'agriculture.

Je sais que vous avez dit que les conférences que vous tenez présentement sont financées par le privé. Vous avez dit dans votre présentation que vous avez reçu du financement d'ALMA. De quoi s'agit-il?

Mme Iris Meck: Il s'agit de l'Alberta Livestock and Meat Agency, qui n'existe plus maintenant.

Mme Ruth Ellen Brosseau: D'accord.

Pouvez-vous nous expliquer comment, dans ce prochain cadre stratégique, on pourrait inclure du financement ou des politiques permettant au gouvernement fédéral de vraiment encourager les femmes à s'impliquer en politique? Oh, en politique. Eh bien, c'est également important n'est-ce pas? Nous ne sommes que 88 femmes à la Chambre des communes sur 338 députés.

J'imagine que les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses à prendre en charge des exploitations agricoles et à assumer des rôles de direction au sein de celles-ci. Pouvez-vous parler un peu de la façon dont le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle de chef de file afin d'encourager les femmes à s'impliquer en agriculture?

Mme Iris Meck: Oui, je vous remercie beaucoup.

De prime abord, j'invite les femmes et les hommes à assister à une conférence Advancing Women. Je pense qu'il s'agit véritablement d'une expérience édifiante. Peut-être si plus de députés, de fonctionnaires et de personnes qui travaillent au sein des agences gouvernementales assistaient à une conférence de genre, ils comprendraient véritablement en quoi consistent les enjeux et les possibilités.

En ce qui concerne les possibilités de financement, parce que je suis dans le secteur privé, à titre d'entrepreneuse, je ne suis pas admissible au financement gouvernemental. Toutefois, je suis reconnaissante du soutien que le gouvernement a accordé aux agricultrices et aux productrices qui ont assisté à la conférence.

Une chose que j'ai entendue, une critique, c'est que les agricultrices trouvent qu'il est très difficile présenter une demande. Il y a beaucoup de critères que l'on doit respecter afin de présenter une demande. La synchronisation d'une demande est très difficile. Souvent, puisque nos conférences ont lieu en mars, en avril et en octobre, les demanderesse potentielle constatent que lorsqu'elles se rendent compte que la conférence aura lieu et qu'elles souhaitent s'y inscrire, la date de financement a pris fin. Il semble étrange à mes yeux qu'on ait fixé cette date, car certaines personnes souhaitent poursuivre leur éducation et participer à une conférence telle qu'Advancing Women.

Il s'agirait d'une suggestion.

Je pense qu'il est important que le gouvernement s'implique non seulement pour financer les femmes qui assistent à cette conférence du point de vue ou sur le plan du groupe des agricultrices et des éleveuses, mais aussi pour saisir l'occasion de financer les conférenciers dans une conférence comme la nôtre. Je ne comprends pas pourquoi il s'agirait d'un phénomène outrageux que le gouvernement soutienne une entrepreneuse. Les entrepreneurs font beaucoup dans cette industrie et cette tendance ne fait qu'augmenter avec le temps. Je trouve très frustrant, à titre d'entrepreneuse, qu'une association gouvernementale puisse obtenir du financement afin de tenir six réunions partout dans la province en vue de rédiger un rapport, alors que 2 500 femmes assistent à mes conférences, soit 500 à chaque conférence, ce qui constitue un précédent aujourd'hui, et que je n'obtienne pas un seul dollar.

Parrainez un conférencier. Faites quelque chose pour démontrer votre engagement et soutenir les femmes qui assistent à cette conférence.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Wells, j'ai vraiment aimé la rencontre que nous avons eue cette semaine. Il s'agit d'un plaisir de parler et de travailler avec vous.

Je sais que nous avons parlé du programme Agri-stabilité. Au cours des dernières années, nous avons constaté que de moins en moins d'agriculteurs l'utilisent. Le dernier gouvernement a effectué de nombreuses compressions au cadre stratégique Cultivons l'avenir 2. Je pense maintenant que nous avons une chance d'effectuer l'étude, de rencontrer les témoins, de prendre compte de leur spécialisation, et de tenter de nous assurer que, dans le cadre du prochain cadre stratégique, nous donnions aux agriculteurs les outils nécessaires.

Nous avons parlé un peu des récoltes en Saskatchewan qui éprouvent certaines difficultés cette année. Je me demandais si vous pourriez nous expliquer l'importance de programmes tels que le programme Agri-stabilité, l'importance de les appliquer efficacement et de nous assurer qu'ils correspondent aux besoins réels des agriculteurs et au climat auquel nous nous mesurons présentement.

● (0920)

M. Stewart Wells: Certainement. Je vous remercie beaucoup de la question.

Je pense que la plupart des gens savent qu'il y a eu cette année en Saskatchewan une situation grave causée par une maladie attribuable au Fusarium, qui a touché non seulement le blé, mais aussi d'autres

céréales, ainsi qu'une maladie connexe causée aussi par le Fusarium. Il s'agit peut-être de la première année, puisque des dommages importants ont été apportés au programme Agri-stabilité par le gouvernement précédent, que les agriculteurs vont véritablement avoir besoin du programme Agri-stabilité.

Il faudrait trop de temps pour tenter d'expliquer les changements qui ont été apportés par le gouvernement précédent, mais je dirais que les changements qui ont été apportés, des changements néfastes, l'ont été sans qu'on consulte les agriculteurs, sans consultation avec les ministres provinciaux de l'Agriculture et, en fait, le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan était hors de lui et a fait une sortie publique dénonçant le gouvernement fédéral d'avoir apporté le changement à ce moment-là. Le résultat net de cette mesure a consisté à retirer un soutien qui aurait dû être présent dans les programmes de protection.

Le président: Je vous remercie, monsieur Wells. C'est tout le temps dont nous disposons pour cette question.

Monsieur Longfield, vous avez six minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Je vous remercie. J'aimerais continuer dans la même veine.

Monsieur Wells, vous étiez en milieu de phrase et je pense qu'il est important d'entendre vos commentaires. On a déjà témoigné au sujet des programmes de stabilité inefficaces. Vous avez l'expérience d'une époque où ils l'étaient, donc je vous prie, poursuivez sur votre lancée pendant environ une minute.

M. Stewart Wells: Il y a eu une évolution constante de ces types de programmes de protection et de programmes de stabilisation du revenu qui remontent aux années 1970. Le programme que le précédent gouvernement libéral avait instauré était utile. Aucun programme ne permettra à un agriculteur de rester en affaires éternellement s'il travaille mal ou si l'environnement ne coopère pas. Toutefois, le programme précédent était plutôt correct, et notre ferme y a participé. Si nous obtenions des années de vaches grasses et de bonnes ventes, nous pouvions bâtir une marge de référence. Par la suite, si notre revenu chutait sous un certain niveau, il y avait un déclencheur, et nous recevions un paiement. Si les choses allaient vraiment mal, le programme était suffisamment généreux pour maintenir en affaires pendant deux ou trois années un agriculteur ayant connu 10 années de bonnes récoltes.

Ce qui est arrivé, c'est que le gouvernement précédent, pour une raison quelconque, a décidé de réduire le programme. Par conséquent, des milliers d'agriculteurs s'en sont retirés complètement, parce que les déclencheurs ont été modifiés à un point tel que les marges de référence sont devenues superflues. Le soutien requis n'était tout simplement plus là.

En ce qui nous concerne, notre ferme s'est désinscrite du programme Agri-stabilité à la suite de mon analyse et de l'analyse de notre comptable, Meyers Norris Penny, selon laquelle tant que notre ferme participait au programme d'assurance-récolte, nous n'obtiendrions jamais un seul paiement d'Agri-stabilité. Donc, il était inutile de continuer d'y participer.

M. Lloyd Longfield: D'accord, je vous remercie.

Nous effectuons des consultations. Nous effectuons également des consultations partout au pays par l'entremise du ministre. Avez-vous fait partie d'autres consultations externes à ce sujet?

M. Stewart Wells: Pas moi personnellement, mais l'Union nationale des fermiers. Je crois que l'Union des fermiers témoignera à nouveau ce matin à ce sujet.

M. Lloyd Longfield: Oui, elle le sera. Des représentants du Nouveau-Brunswick témoigneront.

Excellent. Je suis presque un Néo-Brunswickois parce que je siège à la Chambre avec des députés du Nouveau-Brunswick. Ils sont assis d'un côté et de l'autre de moi, donc je sens leur amour. Toutefois, je suis un diplômé de l'Université du Manitoba. Je suis originaire de Winnipeg. Par conséquent, nous voici donc. Nous sommes revenus dans les Prairies tout à coup.

Madame Meck, je m'intéresse beaucoup à ce que vous faites et j'aimerais partager un peu de mon temps avec Matt DeCoursey, mon ami de Fredericton, parce qu'il a une question au sujet du financement. Je pense à ce qui suit. Dans le nouveau cadre stratégique, je percevais la question comme s'il s'agissait d'innovation sociale et d'innovation sur le plan des fermes par l'entremise des femmes ainsi que d'encourager les jeunes filles intéressées par l'entremise de 4-H. Parfois, quand on s'attarde au financement, l'important, ce sont les mots qu'on utilise.

Si vous examinez l'élément d'innovation connexe à vos conférences — j'ai regardé certaines de vos conférences en ligne — y a-t-il des éléments connexes à l'innovation qui pourraient attirer l'attention ou du financement?

Mme Iris Meck: Des femmes qui prennent la parole constituent bel et bien un élément innovant. Je pense qu'uniquelement sur ce plan...

Il s'agit d'innovations sur toute la ligne : pour parler des stratégies d'équilibre de la vie, pour trouver des façons novatrices d'utiliser son temps, pour apprendre d'autres femmes qui ont excellé dans leur cheminement professionnel. Il y a des façons d'apprendre ce qui est nouveau, ce qu'elles peuvent mieux faire, ce qu'elles peuvent changer et la différence qu'elles peuvent faire. Il s'agit en effet d'éléments innovants.

• (0925)

M. Lloyd Longfield: Je vous remercie. C'est une idée novatrice qu'a eue le greffier de vous inviter à témoigner, donc je suis reconnaissant de votre témoignage.

Je vais maintenant passer la parole à Matt DeCoursey, si vous me le permettez.

Je vous remercie, monsieur le président.

M. Matt DeCoursey (Fredericton, Lib.): Je vous remercie beaucoup.

Dans le même ordre d'idée, étant donné que vous parliez de financement, je me demandais si vous avez cherché à obtenir des possibilités de financement de l'une des agences régionales de développement économique. Dans le Canada atlantique, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique finance beaucoup de projets novateurs, et je pense qu'il s'agit peut-être d'une façon d'obtenir du financement pour un projet de conférence qui contribue à renforcer les capacités communautaires d'une façon innovatrice.

Mme Iris Meck: Nous avons approché chaque province sur deux plans. Lorsque j'ai eu l'intention d'obtenir une commandite ou du financement pour des conférenciers, des commandites de repas, ou quelque chose du genre, dès que je disais: « Je suis une entrepreneuse privée », on me rejetait et on me répondait qu'on ne finance pas les organisations privées.

En ce qui concerne les Maritimes, nous leur avons tendu la main parce qu'on nous a demandé d'organiser une conférence là-bas. On nous a dit que nous ne pourrions obtenir de financement provincial à l'échelle régionale parce que nous n'étions pas originaires des

Maritimes; nous venons de l'Alberta. Il s'agit d'un autre enjeu auquel nous devons nous mesurer. Dès que nous tenons une conférence dans une autre province, nous n'en sommes pas originaires. Je ne sais pas comment l'expliquer autrement.

M. Matt DeCoursey: Y a-t-il une façon de s'associer avec une entité régionale pour obtenir du financement, une fois de plus par l'entremise de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, qui accorde le Fonds des collectivités innovatrices, le Fonds d'innovation de l'Atlantique, ainsi que d'autres types de financement?

Mme Iris Meck: J'aimerais obtenir la liste des sources de financement disponibles, parce qu'elle est si difficile à trouver. J'ai tenté le réseautage et de me joindre à un groupe déjà financé, comme le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture. J'ai dit à ses dirigeants: « Collaborons. Nous travaillons dans le cadre du même programme. Nous avons le même mandat. Joignons nos forces et appelons la conférence "Le CCRHA présente la Advancing Women Conference" ». Ils n'étaient pas intéressés.

Le président: Je vous remercie, madame Meck.

Je vous remercie, monsieur DeCoursey.

[Français]

Monsieur Breton, vous avez la parole et vous disposez de six minutes.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie également les deux témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui.

Madame Meck, je suis très impressionné par le travail que vous accomplissez, notamment au chapitre de la sensibilisation que vous faites auprès des femmes pour les intéresser à l'agriculture. Comme l'agriculture existe depuis environ 10 000 ans, le fait que vous tentiez d'y amener les femmes et de faire en sorte qu'elles deviennent des entrepreneures me semble extrêmement important et intéressant.

Les femmes ont toujours joué un rôle vital dans ce domaine, qu'il s'agisse de la cuisine, où les produits agricoles sont transformés, ou de l'éducation des enfants provenant de familles vivant sur des fermes. La promotion du rôle des femmes en agriculture est un projet que je trouve vraiment très intéressant. À mon avis, l'éducation est centrale dans ce contexte.

Y a-t-il des idées que vous aimeriez soumettre au gouvernement quant à la façon d'intéresser le plus rapidement possible les jeunes femmes à l'agriculture ?

[Traduction]

Mme Iris Meck: Je vous remercie.

Je pense qu'il est important que nous commençons à parler des femmes dans le domaine agricole au primaire et au secondaire. La 10^e, la 11^e et la 12^e année sont les plus importantes. J'ai récemment assisté à une conférence aux États-Unis. J'ai trouvé si intéressant qu'au secondaire, ils aient des programmes axés sur les femmes en agriculture, qu'ils parlent de l'agriculture ainsi que des possibilités d'emploi au primaire. Ils n'attendent pas à l'université lorsque vous avez déjà tracé votre cheminement. Je pense que de parler de telles choses, en plus de parler des 4-H à un plus jeune âge et de commencer à parler de la planification de carrière aux 4-H, est très important.

● (0930)

[Français]

M. Pierre Breton: Je vous remercie. Je pense que nous sommes sur la même longueur d'ondes à ce sujet.

Il va sans dire que les femmes sont souvent le pilier pour ce qui est de la garde des enfants et de leur éducation. Or la situation n'est pas facile pour celles qui voudraient consacrer plus de temps à leur travail — dans ce cas-ci en agriculture —, étant donné que les garderies ne sont pas toujours facilement accessibles.

Faites-vous de la sensibilisation auprès des diverses autorités concernant cet aspect, qui peut s'avérer problématique?

[Traduction]

Mme Iris Meck: Je ne suis pas certaine. Cela touche chaque industrie, chaque entreprise, chaque programme. Je ne sais pas vraiment comment répondre à cette question. Je l'ignore.

[Français]

M. Pierre Breton: D'accord. C'est donc dire que le même problème s'applique à votre secteur.

Monsieur Wells, on dit dans la Déclaration de Calgary que la durabilité environnementale et les changements climatiques font partie des éléments prioritaires. Y a-t-il des recommandations que votre union aimerait faire au gouvernement?

[Traduction]

M. Stewart Wells: Au sujet des recommandations, je suis ravi qu'elles constituent une priorité dans la déclaration de Calgary. Ma seule recommandation serait de procéder en fonction du règlement, qui découle d'essais adéquats et judicieux.

Le problème auquel M. Shipley a fait allusion auparavant c'est que le monde naturel est si compliqué qu'il est vraiment difficile de faire des tests pour tout ce qui peut arriver. Au fur et à mesure où les tests évoluent et s'améliorent, et au fur et à mesure où les différentes parties du système sont mises à l'essai, nous apprenons de nouveaux enseignements.

Ma seule recommandation consisterait à prioriser l'environnement dans un monde naturel, à y dépenser l'argent adéquatement et à ne pas s'embourber dans une sorte de modèle d'agriculture chimique ou commercial dont d'autres parties devraient faire la promotion afin de défendre leurs propres produits. Ne pas s'embourber à un endroit où l'argent du gouvernement sera utilisé pour défendre quelque chose qui sera en fin de compte une erreur.

[Français]

M. Pierre Breton: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Monsieur Gourde, vous avez la parole et vous disposez de six minutes.

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici parmi nous ce matin.

Avant de poser ma première question, je vais rappeler au Comité que j'ai déposé une motion le 6 décembre dernier. Elle se lit comme suit:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire entreprenne une étude sur le Programme de transition offert par le gouvernement aux producteurs de lait du Canada et aux industriels laitiers du Canada dans le contexte de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et que l'étude ait lieu au début de l'année 2017.

Ma question s'adresse aux deux témoins qui comparaissent devant nous ce matin.

Je suis heureux qu'on ait souligné l'apport des femmes à l'agriculture canadienne. Je ne reculerai pas de 10 000 ans comme l'a fait M. Breton — mon expérience de vie est plus courte —, mais du plus loin que je me souviens, au Québec, les femmes ont toujours joué un rôle prédominant en agriculture tant en raison de leur travail qu'en ce qui concerne l'administration et les décisions prises sur les fermes. Les femmes ont vraiment fait une différence dans ce que j'ai connu de l'agriculture. Je parle autant de ma grand-mère et de ma mère que de mon épouse. D'ailleurs, il y a un dicton qui dit que derrière chaque grand homme, il y a une grande femme. Je vous dirais que, au Québec, derrière une belle ferme, il y a toujours une femme qui y a contribué.

Dans ma province, des agricultrices se sont regroupées. Il y a des syndicats de productrices et une fédération. Cela leur a permis de se développer et d'avoir une certaine reconnaissance de la part des différents paliers gouvernementaux et de l'industrie. Les femmes ont modelé l'agriculture dans l'Est du Canada par leurs décisions et leurs revendications.

M. Wells a dit que l'agriculture a changé, mais je pense que, dans l'avenir, les femmes vont prendre de plus en plus de place dans ce secteur. L'agriculture sera modelée par les différentes décisions sur lesquelles les femmes auront exercé une influence.

Dans votre coin de pays, qui est le même pays que le mien, est-ce que vous sentez l'influence des femmes dans les décisions qui sont prises?

● (0935)

[Traduction]

Mme Iris Meck: Oui, absolument. Je pense qu'il s'agit d'une excellente occasion pour les femmes d'être des défenseuses de l'agriculture. Tout le monde se préoccupe davantage aujourd'hui de l'endroit d'où proviennent leurs aliments et de si leur nourriture est sécuritaire. Et, évidemment, les femmes y sont plus sensibles, donc elles marqueraient plus de points sur le plan de la défense de la cause agricole auprès du public que les hommes ne le feraient. Elles sont simplement généralement plus crédibles et plus dignes de confiance quand on parle de nourriture — elles nourrissent la famille et sont attentives à la sécurité alimentaire.

Je pense qu'il s'agit d'une importante occasion pour les femmes de devenir de meilleures défenseuses de la cause. Toutefois, nous ne pouvons simplement pas dire que nous sommes des défenseuses. Elles devraient se sentir confiantes et très renseignées sur ce qu'elles font. Par conséquent, assister à une conférence comme celle-ci les élève à un tel niveau.

Je pense qu'il y a d'importantes occasions pour les femmes de prendre position plus fermement et de prendre des décisions plus importantes, même au sein des entreprises agricoles. Les discussions au sein d'une entreprise qui compte une part égale ou supérieure de femmes au sein de son organisation seront de meilleure qualité et on y sera plus ouvert aux différents domaines et aux différentes facettes de l'agriculture que si elle comptait plus d'hommes. La prise de décisions est différente à certains points.

M. Stewart Wells: Je suis entièrement d'accord.

Je suis assez chanceux de faire partie de l'Union nationale des fermiers depuis la moitié des années 1990. En réalité, ce n'est pas moi qui m'y suis joint, mais ma partenaire après son arrivée à la ferme. Elle s'y est jointe en raison de Nettie Wiebe, une femme, qui était présidente de l'Union nationale des fermiers à l'époque. Elle était d'accord avec les positions et l'apparence publique de Nettie Wiebe.

Il y a deux semaines, je devais assister à deux réunions à la fois. J'étais au congrès national de l'Union nationale des fermiers et je siége également à titre de membre du conseil d'administration de la Western Grains Research Foundation. Je faisais du va-et-vient.

La Western Grains Research Foundation est l'organisation octroyant le plus de financement aux producteurs dans le domaine de la recherche variétale et de la recherche agronomique au pays. Lors de la réunion de la Western Grains, il y avait 18 hommes d'âge mûr de race blanche autour de la table, prenant des décisions et participant à la réunion. À la réunion de l'Union nationale des fermiers, au moins 50 % des participantes étaient des femmes. L'Union nationale des femmes tente de façon très délibérée d'impliquer les femmes, notamment en ayant une femme présidente et une femme présidente du mouvement jeunesse. Les décisions prises et la façon de les prendre sont très différentes et beaucoup plus vivantes, énergiques et vibrantes. De plus, des idées nouvelles et créatrices sont générées lorsque tout le monde participe, plutôt qu'un seul segment de l'agriculture.

[Français]

M. Jacques Gourde: Dans les 45 secondes qu'il me reste, je soulignerais que, en ce qui concerne l'avenir de l'agriculture canadienne, plusieurs témoins nous ont dit que très peu de personnes veulent prendre la relève. S'il y a 50 % de femmes qui le font, il risque d'y avoir un certain succès étant donné que l'avenir de l'agriculture canadienne dépend de l'avenir de la ferme familiale au Canada. Il ne peut y avoir de famille s'il n'y a pas de couple.

Espérons que le nouveau cadre stratégique tiendra compte de cette dualité et que ce sera profitable pour l'avenir.

Le président: Merci, monsieur Gourde.

[Traduction]

Monsieur Fragiskatos.

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

La demande alimentaire mondiale va augmenter de 50 % à 70 % au cours des 30 prochaines années. Environ 2,4 milliards de personnes accéderont à la classe moyenne, ce qui présentera une occasion d'envergure, et 1,8 milliard provient de l'Asie, de la Chine et de l'Indonésie. On remarque beaucoup de fébrilité au sujet de l'agriculture de précision et des progrès sont faits dans ce domaine. Tous ces éléments dont j'ai fait mention nous montrent que le Canada peut jouer un véritable rôle, faute d'un mot plus juste, de grenier mondial ou, du moins, de grenier d'envergure qui peut contribuer de façon très marquée à la création d'emplois et à la croissance économique de ce pays.

De même, il y aura un besoin sur le plan de l'aide traditionnelle sur les fermes. Le Conference Board of Canada suggère que d'ici 2025, nous verrons un important écart entre la demande et ce qui est requis en termes de soutien dans les fermes. D'ici 2025, il y aura 114 000 emplois vacants selon les estimations du Conference Board.

Monsieur Wells, en ce qui a trait aux politiques, que peut-on faire pour aider à gérer ce problème? Existe-t-il des outils dans notre politique d'immigration? Nous avons tendance à cibler notre

politique d'immigration sur les travailleurs très qualifiés, mais nous avons également cette importante lacune. Doit-on s'assurer de mettre en place des politiques qui nous permettront d'attirer la main-d'œuvre requise par les agriculteurs partout au pays? Cela signifie peut-être de se tourner vers ceux qui sont moins qualifiés et trouver des façons de faciliter leur demande.

• (0940)

M. Stewart Wells: Je vous remercie de la question.

J'aimerais vraiment me dissocier de la démarcation entre les personnes très qualifiées et moins qualifiées, en raison du type de machinerie que nous utilisons maintenant, en fait que la majorité utilise. En effet, les gens utilisent des systèmes de positionnement géographique, ainsi que des dispositifs électroniques. À l'avenir, si vous avez un plan d'affaires et qu'il n'implique pas un téléphone cellulaire, jetez-le aux ordures, car tout se dirige dans cette voie. C'est la technologie numérique.

J'aimerais donc m'éloigner de cette notion, mais vous avez absolument raison, il doit y avoir de la formation et une formation adéquate. Qu'il s'agisse de personnes provenant de l'extérieur du Canada ou du Canada, il doit y avoir des compétences ainsi que du perfectionnement des compétences.

L'une des choses qui rendent cela difficile, c'est la nature même de l'agriculture, et le fait que vous devez négocier avec l'environnement et le climat. Par conséquent, je dis souvent que je suis censé avoir 45 années d'expérience en agriculture. Je fais de l'agriculture depuis 45 années consécutives dans le même cadre. Je devrais donc avoir 45 années d'expérience, mais ce n'est pas le cas. J'ai un an d'expérience à 45 reprises. Il est impossible d'enseigner ce type de fait en quelques cours ou dans le cadre d'un programme de quatre ans, mais il est essentiel qu'il existe une programmation d'extension et une programmation éducative et de formation.

Durant les années 1990 et au début des années 2000, les agriculteurs, particulièrement ceux de l'Ouest canadien, ont perdu toute une génération de nouveaux fermiers aux autres domaines professionnels.

M. Peter Fragiskatos: J'ai dû vous couper la parole, car je ne dispose que d'un laps de temps limité. Pour être clair, je parle des types traditionnels de terres agricoles dont nous aurions besoin où nous avons une situation... Tant de Canadiens, pour un certain nombre de raisons, le salaire peu élevé qui a tendance à prévaloir dans ce secteur en ce qui concerne ces emplois traditionnels, les longues heures et le travail difficile... Il y a une pénurie de main-d'œuvre pour ces raisons et pour d'autres motifs, mais il s'agit des deux principaux. Nous avons le Programme des travailleurs temporaires étrangers qui a aidé à combler cette lacune, mais ce n'est pas suffisant. Du moins, c'est ce que disent les fermiers.

Je me demandais si vous pouviez parler des changements, peut-être, sur le plan de notre politique d'immigration, qui pourrait rectifier cette lacune. Avez-vous des idées à ce sujet? D'ici 2025, si nous devons avoir 114 000 postes vacants dans le domaine agricole, ce sera très difficile de respecter la demande mondiale, qui va continuer d'augmenter, étant donné que nous avons une classe moyenne émergente, particulièrement en Asie, ce qui peut vraiment aider à faire prospérer l'économie canadienne si nous parvenons à combler cette demande.

M. Stewart Wells: Plus de gens seront requis, mais je découragerais tout le monde d'adopter cette notion de la terre agricole traditionnelle stéréotypique, parce qu'au fur et à mesure où la technologie progresse, des aptitudes technologiques sont requises des travailleurs sur ces fermes. Je ne dirais pas que ces personnes sont peu qualifiées, ou qu'elles ont des emplois peu rémunérateurs parce qu'elles sont peu qualifiées, parce que ce n'est pas vrai. La machinerie que l'on utilise vaut maintenant de 250 000 \$ à 500 000 \$ et même jusqu'à 800 000 \$ la pièce. Elles sont pleines de logiciels et de technologie et on ne choisirait pas simplement une personne sur le tas, qui je pense correspondrait à votre définition d'ouvrier agricole...

● (0945)

M. Peter Fragiskatos: Je parle d'une personne qui travaille le sol et cueille les fruits, de ce genre de chose. Pour votre part, vous ciblez plus sur l'aspect innovation des choses et encouragez véritablement la croissance de ce type d'aptitudes.

Le président: Je vous remercie, monsieur Fragiskatos. Nous avons terminé.

C'est tout le temps que nous avons. La première heure est terminée.

Je souhaite vous remercier tous les deux. Il s'agit de sujets très intéressants et je vous remercie tellement d'avoir comparu devant le Comité.

Nous allons prendre une courte pause afin de changer de témoins. Je vous remercie.

● (0945)

(Pause)

● (0950)

Le président: Pour la deuxième heure de notre rencontre d'aujourd'hui sur notre étude du CSA, nous avons avec nous de l'Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick, M. Ted Wiggins, le président, et Mme Amanda Wildeman, la directrice générale. Je vous souhaite tous deux la bienvenue. Vous êtes originaire de ma province du Nouveau-Brunswick, tout comme Matt et Alaina — c'est presque également le cas — Lloyd.

De la Western Canadian Growers Association, nous avons Margaret Hansen, vice-présidente de la Saskatchewan, et également M. Stephen Vandervalk, vice-président de l'Alberta. Je vous souhaite la bienvenue à tous les deux.

Nous commencerons par la déclaration préliminaire de l'Union nationale des fermiers, M. Ted Wiggins, pendant un maximum de 10 minutes.

M. Ted Wiggins (président, Union nationale des fermiers - Nouveau-Brunswick): Je vous remercie.

Bonjour. Nous remercions le Comité de nous avoir donné l'occasion de comparaître aujourd'hui devant lui.

Dans la province, l'UNF-NB a consulté le ministre de l'Agriculture avant la rencontre de Calgary en juillet dernier. Au palier fédéral, notre organisme national a formulé des commentaires à diverses étapes de ce processus de consultation. Puisque la Déclaration de Calgary est le document public le plus récent qui traite du prochain Cadre stratégique pour l'agriculture, notre présentation d'aujourd'hui portera principalement sur un pilier du Cadre qui selon nous fait défaut: la nouvelle génération de producteurs agricoles, tout comme des suggestions concrètes pour améliorer la gestion des risques de l'entreprise et tout particulièrement au chapitre de l'agri-stabilité.

Les producteurs agricoles forment un groupe essentiel de la société canadienne. Si vous retirez le producteur agricole de

l'écosystème, vous observerez une chute radicale de notre sécurité alimentaire, il s'ensuivrait un repli économique et les collectivités rurales se réduiraient comme peau de chagrin. Et pourtant, même si les producteurs agricoles sont un groupe essentiel de notre tissu social, ils sont sur le point de devenir une espèce en voie d'extinction. Pendant des centaines d'années, la relève des cultivateurs s'est faite par le transfert intergénérationnel de connaissances, des actifs et de la terre de la ferme familiale.

La majeure partie de la nouvelle génération de producteurs agricoles a grandi sur la ferme et a appris les rudiments de la profession en travaillant côte à côte avec les parents, qui les ont aidés à maîtriser les compétences et les connaissances de l'agriculture. Mais cette façon de faire n'a plus cours. La rentabilité de l'agriculture enregistre un déclin soutenu depuis les dernières décennies et la production agricole n'est plus reconnue dans la société comme un choix professionnel viable.

Même si la faible rentabilité peut être le plus grand obstacle pour entrer dans la profession agricole, si nous creusons un peu sous la surface, la vraie nature des contraintes apparaît: tout se joue au plan culturel. Les institutions publiques qui soutenaient auparavant la relève agricole par des services de vulgarisation agricole et d'éducation subissent maintenant fortement l'influence des grandes sociétés. Les jeunes gens qui fréquentent l'université ont plus de chances de devenir des « professionnels en l'agriculture », plutôt que des producteurs agricoles.

Et même, lorsque ces jeunes gens brillants terminent leur formation en agriculture, la profession d'agriculteur n'est pas vue comme un choix professionnel viable. Et pourtant, jamais auparavant nous n'avons été aussi dépendants d'un nombre aussi faible de gens pour nourrir la population canadienne (1,6 %) et jamais nous n'avons été dans une situation où 75 % des producteurs agricoles disent vouloir vendre leurs terres et leurs actifs au cours des 10 prochaines années.

Notre société est en train de paver la voie à l'impasse. Si rien n'est fait, ces terres seront rachetées par de grandes entreprises agricoles, les exploitations agricoles deviendront gigantesques et contribueront de la sorte au cycle de la réduction du nombre d'exploitants agricoles. Et où cela nous mènera-t-il? Pendant des dizaines d'années, le maître mot a été « grossir ou disparaître », mais tandis que les grandes exploitations agricoles continuent de cheminer de plus en plus vers la monoculture, la marge bénéficiaire des diverses productions continue de rétrécir et le cycle de rentabilité à la baisse et de l'augmentation de l'endettement continue de plus belle.

La quantité d'information dont dispose aujourd'hui la relève agricole est limitée, car les données sur les futurs producteurs et ceux qui font moins de 10 000 \$ par année ne sont pas recueillies dans l'enquête du Recensement de l'agriculture. Dans un sondage national de 2015 envoyé à plus de 1 500 répondants, 68 % des nouveaux et futurs producteurs agricoles ont indiqué ne pas avoir grandi sur une ferme. Par ailleurs, 73 % des participants ont dit souhaiter pratiquer une agriculture « écologique ». Et près de 80 % des personnes ayant moins de 10 ans d'expérience en agriculture mettaient en marché directement leur production.

Et même sans tenir compte d'autres facteurs que ces trois simples données statistiques, il pourrait s'ensuivre des incidences en matière de politiques, car il existe un groupe important de nouveaux et de futurs producteurs qui ne peuvent compter sur le transfert traditionnel des compétences agricoles, l'accès à une terre et des débouchés commerciaux prioritaires et cette relève ne fait pas l'objet de mesures de soutien adéquates en vertu du cadre stratégique actuel pour l'agriculture.

Nous croyons que le soutien de la relève en agriculture concerne au premier chef les producteurs agricoles actuels, les ONG, la société civile et les gouvernements. Nos recommandations précises au gouvernement à l'égard d'un meilleur soutien de la relève agricole sous l'égide du prochain Cadre stratégique pour l'agriculture comprennent les éléments que voici: désigner la relève agricole comme devant faire l'objet d'un des principaux piliers du prochain Cadre stratégique pour l'agriculture. Nous recommandons notamment d'inscrire dans ce pilier les objectifs prioritaires que voici: mettre avant tout l'accent sur une agriculture et un système alimentaire juste et durable; délaisser le modèle axé sur les exportations et viser plutôt un cadre stratégique qui repose sur les principes de la souveraineté alimentaire; favoriser d'abord des politiques qui encouragent les producteurs agricoles à adopter des productions réellement durables.

Le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture doit permettre d'aborder les contraintes relatives à l'accès à la terre, au capital et aux connaissances avec lesquelles doit composer la relève agricole, c'est-à-dire: élaborer une stratégie nationale pour la relève des terres agricoles; restreindre les acquisitions par des investissements, les projets de développement non agricoles et la propriété des terres agricoles sans occupation; offrir des mesures d'encouragement financières et fiscales aux propriétaires fonciers pour vendre ou louer leurs terres à de nouveaux producteurs qui peuvent ou non être des membres de la famille; exonérer d'impôt sur les gains en capital une exploitation agricole au moment de sa cession à un nouveau producteur, peu importe si l'acheteur est ou non l'enfant du propriétaire.

Pour s'assurer que les nouveaux producteurs puissent tirer un revenu qui leur permettra de vivre, il faut recréer des chaînes de distribution directes, justes et transparentes qui soutiennent la relève agricole, c'est-à-dire faire la promotion de la mise en marché directe et réévaluer les cadres réglementaires de manière à réduire les obstacles à la mise en marché directe; demander aux offices de commercialisation de la gestion de l'offre de créer des mécanismes d'entrée pour les nouveaux producteurs, assortis d'obstacles moins grands pour leur permettre d'intégrer la profession.

• (0955)

Vous pouvez vous reporter à la dernière page de notre mémoire, la page 6, pour plus de précisions à ce sujet.

Mme Amanda Wildeman (directrice générale, Union nationale des fermiers - Nouveau-Brunswick): Le prochain sujet est la gestion des risques de l'entreprises, en particulier, le programme d'agri-stabilité.

Les agriculteurs canadiens sont aux prises avec une crise de revenu qui perdure. La politique agricole du gouvernement fédéral a toujours encouragé l'augmentation des exportations agroalimentaires, en faisant fi des incidences sur les fermes familiales canadiennes, les exploitations agricoles et l'offre alimentaire.

La politique fédérale épouse également les principes fondateurs de l'économie de marché, soit la croyance que les marchés régleront tous les problèmes. Cela ne tient pas compte des vastes différences

en matière de pouvoir de mise en marché entre une entreprise familiale et les grandes sociétés transnationales qui fournissent les intrants agricoles et achètent la production, tout comme n'est pas prise en compte l'impossibilité d'un traitement équitable dans ces conditions. Qui plus est, « le marché » ne reconnaît pas les éléments non financiers qui ont de la valeur pour les producteurs, à savoir la culture, la santé, le sentiment communautaire et l'intégrité écologique qui sont des aspects importants pour les citoyens.

L'Union nationale des fermiers préconise une politique qui favoriserait l'avènement de la souveraineté alimentaire, une approche en agriculture et en agroalimentaire fondamentalement différente, qui soutiendrait les moyens de subsistance des producteurs, garantirait des aliments suffisants et sains aux consommateurs, et permettrait de travailler en harmonie avec la nature, en plus de faire participer les citoyens de façon constructive aux prises de décision concernant le système alimentaire.

En l'absence d'une politique agroalimentaire du gouvernement fédéral qui fasse la promotion de la souveraineté alimentaire, nous avons besoin de programmes de sécurité du revenu pour aider les entreprises agricoles familiales à survivre à la crise qui perdure. Il faut concevoir le programme de gestion des risques de l'entreprise (GRE) de telle façon qu'il offre dans les faits une protection aux petites et moyennes entreprises agricoles familiales et aux fermes coopératives et leur permet de maintenir et de faire prospérer leurs exploitations agricoles comme des entreprises rentables qu'il sera possible de transférer à la génération suivante d'agriculteurs.

Même si nous pourrions formuler des recommandations sur un grand nombre de mesures en matière de GRE, nous allons surtout traiter pour l'heure de l'agri-stabilité. Pendant la période des trois cadres stratégiques pour l'agriculture, des changements importants ont été apportés au programme d'agri-stabilité. Dans un premier temps, les producteurs ont trouvé la politique relativement efficace. Le cadre stratégique Cultivons l'avenir a semblé moins convivial pour les producteurs, une aide n'étant offerte qu'aux producteurs dont le revenu chutait de 15 % ou plus; en vertu du cadre stratégique Cultivons l'avenir 2, le soutien est devenu inaccessible.

Pour illustrer la pertinence de nos recommandations, nous allons vous faire part de l'expérience qu'ont vécue cette année certains de nos membres, qui sont des producteurs de bleuets dans le nord-est du Nouveau-Brunswick.

Depuis les dernières années, les prix du bleuet sauvage enregistrent un recul soutenu. D'aucuns disent qu'il s'agit d'un phénomène cyclique, tandis que d'autres croient fermement que les bas prix actuels et ceux qui sont prévus pour les deux à trois prochaines années sont attribuables à l'entente que notre gouvernement provincial a conclue pour permettre à un mégatransformateur de s'installer dans la Péninsule acadienne (nord-est du Nouveau-Brunswick).

Cette entente fortement contestée a permis de consentir des prêts et des subventions pour l'ouverture d'une usine de transformation, en plus d'accorder plus de 15 000 acres de terres de la Couronne de première qualité, dont une bonne partie avait fait l'objet de demandes de la part d'autres producteurs au cours des 10 dernières, ces demandes leur ayant été refusées. Par cette transaction, une société unique pourra pour l'essentiel doubler la production antérieure de la région et créer ainsi un monopole sur le marché.

Peu importe la raison, cette année, le prix du bleuet s'établissait à environ 30 ¢ la livre. Des producteurs étaient inscrits au programme d'agri-stabilité depuis des années, mais ils n'ont pas eu à demander un soutien en vertu du premier cadre stratégique Cultivons l'avenir. Ils ont été sidérés de prendre connaissance du nouveau critère d'une baisse des revenus de 30 % pour donner droit à une aide et d'apprendre que le nouveau plafond de la marge bénéficiaire signifiait en fait leur inadmissibilité au programme. L'année 2016 a été la pire des années en termes de prix des récoltes et pourtant, ces pertes n'étaient pas suffisantes pour donner droit à un paiement.

À l'heure actuelle, le programme d'agri-stabilité ne peut offrir un soutien au producteur que si sa marge de référence baisse de plus de 30 %. La marge de référence est la marge moyenne au cours des cinq dernières années, en laissant de côté les années du plus haut et du plus bas revenu brut ou des plus fortes ou plus faibles dépenses. De plus, la marge de référence correspond au plus faible de ces deux montants: le revenu agricole brut moyen ou les dépenses totales. Ce plafonnement de la marge signifie que la plupart des producteurs ne pourront jamais recevoir de soutien en vertu du programme, même s'ils éprouvent de très graves difficultés financières.

Nous croyons que ce dernier exemple illustre bien les expériences vécues par d'autres secteurs de production pendant d'autres années. Nous souhaiterions donc présenter les recommandations que voici au Comité: les programmes d'agri-stabilité et de GRE doivent véritablement être conçus pour servir les intérêts supérieurs des entreprises agricoles familiales, et non pas pour établir les économies que le gouvernement peut ainsi réaliser; pour réduire les paiements totaux versés au titre des programmes de GRE, nous recommandons que le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture comprenne des politiques qui protégeront les producteurs de la volatilité excessive des prix sur les marchés mondiaux, notamment par l'accent mis sur le développement de notre système alimentaire national plutôt que la promotion en priorité des exportations.

Nous recommandons au gouvernement de réévaluer l'efficacité des mesures d'agri-stabilité et de tous les programmes de GRE. Récemment, des gens de notre ministère provincial de l'Agriculture nous ont dit avoir été surpris par le faible nombre de producteurs du N.-B. inscrits au programme. La comparaison des taux de participation passés et actuels, et des paiements effectués pourrait aider à illustrer les versions des programmes qui ont le plus aidé les producteurs.

Selon les modalités de calcul des volets d'Agri-stabilité et d'autres programmes de GRE en vertu de CA 2, y compris le plafonnement très élevé des paiements (de 3 millions de dollars pour le volet d'Agri-stabilité), la monoculture et les modèles d'affaires risqués sont encouragés; en sont exclues les exploitations agricoles qui font dans la diversification pour atténuer les risques de leur propre initiative par des productions mixtes. Cette situation soulève des préoccupations pour l'environnement, elle peut accroître l'endettement et rendre les programmes inaccessibles aux nouveaux producteurs.

• (1000)

Je vous remercie.

Le président: Merci, madame Wildeman.

Passons maintenant à la Western Canadian Wheat Growers Association. Je ne suis pas certain qui prendra la parole en premier. Vous avez jusqu'à 10 minutes.

Mme Margaret Hansen (vice-présidente, Saskatchewan, Western Canadian Wheat Growers Association): J'aimerais remercier le Comité de me donner l'occasion de parler aujourd'hui.

Je m'appelle Margaret Hansen, et je cultive des céréales et des oléagineux sur une exploitation agricole familiale près de Moose Jaw, en Saskatchewan.

Je suis également vice-présidente de la Western Canadian Wheat Growers Association de la Saskatchewan. Je suis accompagnée aujourd'hui de mon collègue Stephen Vandervalk, un agriculteur de quatrième génération qui cultive des céréales avec son père et son frère près de Fort Macleod, en Alberta. Il est également vice-président de la Western Canadian Wheat Growers Association de l'Alberta.

La Western Canadian Wheat Growers Association a été fondée en 1970. L'organisation gérée sur une base bénévole représente des millions d'acres de cultures dans l'Ouest canadien. Elle s'emploie à développer des solutions stratégiques qui favoriseront la rentabilité et la viabilité de l'industrie agricole canadienne dans son ensemble.

Comme le présent comité étudie le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) canadienne en parallèle avec les programmes et les services d'aide aux agriculteurs qui sont aux prises avec des problèmes de volatilité des marchés, il importe que nous examinions les bonnes nouvelles en agriculture et en innovation, et la réalité à laquelle sont confrontés nos entrepreneurs et nos marchés d'exportation essentiels.

Premièrement, j'aimerais aborder la question de la gestion du risque. Nous savons que le nombre de participants au programme Agri-stabilité s'effondre, mais nous aimerions vous encourager en apportant des changements, si nécessaire, aux programmes de gestion du risque, et à miser sur le programme Agri-assurance qui, comme chacun le sait, est prévisible et monnayable, et qui fonctionne bien pour nos agriculteurs.

Lorsque vous aborderez le caractère prioritaire de la science, l'innovation, la recherche, la viabilité environnementale et le changement climatique dans vos délibérations sur le CSA, j'aimerais vous faire part de quelques bonnes nouvelles.

En tant que producteurs de céréales, d'oléagineux et de légumineuses dans les Prairies, nous avons considérablement réduit nos émissions de carbone au cours des 30 dernières années et nous ne cessons de les réduire d'année en année. L'innovation et la technologie dans les Prairies ont dirigé ces efforts et notre approche a été exportée dans le monde. La conservation et la viabilité sont essentielles à la rentabilité, alors nous mettons ces approches en pratique. Nos grands-parents qui vivaient sur une ferme il y a 100 ans ont été les premiers écologistes, et nos petits-enfants cultiveront ces mêmes terres dans une centaine d'années.

Comme nous l'avons mentionné récemment, nous nous préoccupons du changement climatique, mais en même temps une Prieus ne peut pas tirer un semoir pneumatique.

La bonne nouvelle, c'est que les agriculteurs ont déjà atteint une bonne partie des objectifs stratégiques du CSA. Nous réduisons nos émissions de carbone. Nous séquestrons le carbone, tout en produisant des aliments. Par contre, nous nous préoccupons des conséquences d'une taxe additionnelle sur le carbone pour nos agriculteurs, car cette taxe entraînera une hausse du coût des intrants.

Examinons les engrais azotés. Pour que l'agriculture moderne soit viable, il faut des engrais, mais leur production nécessite beaucoup d'énergie. Les producteurs canadiens de fertilisants s'efforcent de minimiser leurs émissions de carbone, mais l'imposition d'une taxe du carbone les obligerait à augmenter les prix. Ainsi, les agriculteurs seraient confrontés au dilemme suivant: payer les fertilisants canadiens plus cher ou les acheter d'un autre pays. En quoi cela aidera-t-il l'environnement que nous entraînions la fermeture d'usines d'engrais canadiennes pour laisser les usines d'autres pays prendre de l'expansion?

Encore une fois, laissez-moi vous parler des bonnes nouvelles. Nous avons constaté des gains d'efficacité énergétique considérables en ce qui touche les tracteurs, les camions et les moissonneuses-batteuses, et bon nombre de ces innovations ont été apportées par des fabricants d'équipement agricole d'ici, au Canada. J'ai dépensé des centaines de milliers de dollars à l'achat de tracteurs et de moissonneuses-batteuses et mes voisins ont fait des investissements similaires. L'équipement agricole moderne propose des moteurs hautement performants et efficaces, et les ingénieurs sont à l'affût de toute possibilité d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Autrefois, nous labourions la terre, mais grâce aux approches modernes en matière d'agriculture de précision, nous avons considérablement réduit, voire éliminé les labours. Ainsi, nous réduisons notre consommation de carburant, puisque nous n'avons plus à passer dans les champs pour labourer le sol ni à appliquer des pesticides sans arrêt comme par le passé. L'élimination des labours est également avantageuse dans les zones plus sèches où l'irrigation est moins nécessaire, ce qui permet de faire des économies de carburant et de protéger le sol. Voilà les bonnes nouvelles.

Des progrès énormes ont été réalisés en agronomie. Nous, les producteurs, avons maintenant recours à diverses techniques de rotation des cultures et à de meilleures méthodes de fertilisation. L'innovation dans le domaine de la phytologie est remarquable. Les gains de productivité et l'amélioration du rendement, couplés à la réduction de la production de blé et de canola, pour ne citer que ces deux exemples, sont impressionnants. Ces améliorations ont été réalisées grâce aux percées en génétique et dans la sélection des plantes, et grâce aux produits modernes de protection des plantes et à l'amélioration de la santé des sols par l'agronomie. Encore une fois, la plupart de ces améliorations ont été réalisées grâce aux innovations scientifiques en agriculture dans les Prairies à l'échelle locale.

Les nouvelles variétés de cultures conçues grâce aux techniques modernes d'amélioration des plantes favorisent la réduction du travail du sol et la croissance des cultures dans des conditions de sécheresse, ce qui sous-tend une séquestration et une conservation des sols encore plus efficace.

• (1005)

Une récente étude de CropLife Canada quantifie l'importante contribution des agriculteurs dans la réduction de l'empreinte environnementale:

Depuis 1990, la réduction du travail de la terre grâce aux innovations en phytologie s'est traduite par une séquestration du carbone dans les terres cultivées 3,8 fois plus élevée, réduisant du coup les gaz à effet de serre d'environ 4,0 millions de tonnes par année. La diminution de la superficie des jachères durant la période estivale réduit à son tour les émissions de gaz à effet de serre de 5,2 millions de tonnes, grâce à la séquestration du carbone.

En tant qu'agriculteurs, nous produisons plus d'aliments sur moins de terre et nous continuons à réduire les gaz à effet de serre, y compris le carburant diesel dans une proportion de près de 200 millions de litres chaque année. Les gaz à effet de serre ne

cessent d'augmenter au Canada, mais dans le secteur agricole, il est évident qu'ils diminuent.

Ces observations nous amènent au point clé de votre étude sur les priorités du marché et du commerce pour nos produits. Les agriculteurs canadiens s'inquiètent de la compétitivité. Comme il est possible que nous rapportions plus de recettes fiscales, nos concurrents pourraient en subir les conséquences. La France et l'Australie n'ont pas de taxes de ce genre, mais le prix des denrées à l'échelle mondiale demeure le même pour tous. Nous produisons les mêmes cultures et nous générerons les mêmes émissions, mais les taxes sur le carbone enverront un signal selon lequel l'agriculture au Canada est moins rentable.

Je suis une agricultrice qui vous parle de cette perspective proprement dite. Sur les marchés et sur le plan de la compétitivité, les enjeux clés liés au changement climatique et à la taxe sur le carbone sont indissociables.

Dans un contexte d'échanges et de marchés, les discours seront peut-être jalonnés de rhétorique protectionniste dans certaines parties du monde, mais le Canada devrait tout de même aller de l'avant et assumer un rôle de premier plan sur cet enjeu crucial. Nous devons maintenir nos marchés, en créer de nouveaux et nous assurer, lorsque nous achèverons nos futures récoltes, que nous ne serons pas désavantagés sur le plan de la concurrence par rapport à d'autres pays. Qu'il s'agisse de partenariats transpacifiques ou de marchés bilatéraux, les avantages commerciaux sont réels, et chaque fois qu'un obstacle nous empêche d'être compétitifs sur un marché, nous sommes désavantagés. Les règles doivent être équitables pour tous. En réalité, les chaînes d'approvisionnement mondiales ne peuvent tolérer quelque chaînon manquant que ce soit.

Nous avons conçu notre filière céréalière pour qu'elle prenne de l'expansion et qu'elle soit un véritable acteur sur la scène mondiale. Nous produisons des aliments qui sont essentiels pour tous. Nous voulons simplement avoir la liberté de croître, d'innover, de soutenir la concurrence et de vendre nos produits sur un pied d'égalité, au pays même, et à l'étranger. Si, en plus, nous nous dotons d'un solide programme d'assurance agricole, nous aurons les outils nécessaires pour y arriver.

Nous vous remercions de votre présence ici aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions et de travailler avec vous tous afin d'accroître la rentabilité et la viabilité de nos agriculteurs et de notre secteur agricole.

Merci.

• (1010)

Le président: Merci beaucoup, madame Hansen.

Nous allons maintenant commencer la série de questions avec M. Anderson. Vous avez six minutes.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, monsieur le président. J'aimerais remercier nos témoins de leur présence ici aujourd'hui.

Madame Hansen, vous avez beaucoup parlé de l'innovation et des innovateurs. Nous essayons dans le cadre de la présente discussion d'établir les futures orientations de l'agriculture au Canada. Je me demande si vous pourriez nous parler de la manière dont vous envisagez l'avenir de l'agriculture au cours des 10 prochaines années. Que devrions-nous cibler selon vous en matière d'innovation? Où ces innovations devraient-elles être apportées? Nous avons été témoins de changements énormes au cours des 10 dernières années. Où ces changements nous conduiront-ils selon vous? Comme nous essayons de donner une orientation à notre CSA, quelle approche devrions-nous privilégier en matière d'innovation?

Je vais probablement poser la même question au sujet de la recherche un peu plus tard.

Mme Margaret Hansen: Nous considérerions la situation à grande échelle, avec de meilleurs outils qui nous permettraient de relever les défis auxquels nous serons confrontés à l'avenir. Nous verrions d'un bon œil toute approche visant à encourager les investissements dans ce secteur.

M. David Anderson: À quoi devrait servir l'argent consacré à la recherche? Nous avons beaucoup entendu parler au cours de ces audiences de l'importance qu'auront à l'avenir la recherche, les grappes scientifiques, etc., mais où aimeriez-vous voir... M. Wells était ici plus tôt et nous avons parlé de la Western Grains Research Foundation. Nous avons d'autres fonds dans certaines organisations. À quoi ces fonds de recherche devraient-ils être consacrés selon vous?

M. Stephen Vandervalk (vice-président, Alberta, Western Canadian Wheat Growers Association): Les sociétés céréalières et certains chercheurs de ce secteur, les Syngenta de ce monde, font beaucoup de recherche. Nous avons un fonds de 60 millions de dollars et plus, je crois, à la Western Grains Research Foundation où certaines recherches sont également effectuées.

Ce n'est pas facile, parce que les besoins diffèrent d'une région à l'autre dans les Prairies. Certaines régions sont desséchées, tandis que d'autres sont complètement inondées. Je pense que la clé est d'assurer l'application de règles équitables pour tous et la mise en oeuvre de quelques programmes Agri-protection. En fait, l'enjeu se résume à la capacité d'investir dans ce que nous mettons dans le sol. Si nous pouvons réaliser des profits, nous savons que nous pouvons investir davantage dans les cultures. En investissant davantage dans les cultures, nous diminuons le risque de devoir utiliser ces programmes d'assurance, parce que généralement nous sommes en mesure d'accroître le rendement.

Je pense que nous devons simplement nous assurer que ces programmes sont monnayables dès le départ, de sorte que nous savons ce que nous obtiendrons et que nous pouvons investir en toute confiance dans la culture. À partir de là, nous pouvons aller de l'avant. Nous pouvons alors avoir recours à certaines nouvelles technologies qui permettent aux semences d'offrir une plus grande tolérance à la sécheresse.

Le traitement des semences est un bon exemple. Dans l'Ouest canadien, par exemple, nous sommes confrontés à la larve de taupin, un petit vers présent dans le sol contre lequel on ne peut rien faire, parce qu'il vit sous terre en se nourrissant de semences. Vous avez une culture, puis trois semaines plus tard, il ne reste rien. Le traitement des semences est le seul moyen à votre disposition pour résoudre le problème. Autrement, vous êtes aussi bien de plier bagage et de rentrer chez vous, parce qu'il n'y a pas d'autre solution. Si nous n'avions pas ces produits et si l'on ne faisait pas de recherche, nous serions en sérieuse difficulté.

M. David Anderson: J'aurais beaucoup de questions à poser aujourd'hui.

Monsieur Wiggins ou peut-être madame Wildeman, vous avez parlé de gestion du risque. J'ai un graphique ici tiré de votre présentation. Je pense qu'il va à l'encontre de votre propos selon lequel l'agriculture canadienne a connu une crise de revenus prolongée. Le graphique montre une augmentation du revenu net qui, au cours des 10 dernières années, est passé de 2 milliards de dollars à 8 milliards de dollars; les exportations agricoles nettes ont quant à elles augmenté d'environ 40 %, et les importations ont elles aussi augmenté.

Je me demande comment vous pouvez concilier le graphique avec ce que vous venez de dire. D'après mon expérience, dans les Prairies du moins, les revenus agricoles nets ont augmenté.

• (1015)

M. Ted Wiggins: Cela dépend du groupe de produits. Même si vous comparez le revenu agricole total net sur ce graphique par rapport aux exportations, vous constaterez que la croissance a été énorme, à la fois pour les importations et les exportations, tandis que le revenu agricole net n'a que légèrement augmenté.

M. David Anderson: Monsieur Vandervalk, auriez-vous des commentaires à faire à ce sujet. Les grandes fermes sont entrées dans un cycle de déclin des marges bénéficiaires et de la rentabilité et le Syndicat national des cultivateurs leur en a partiellement attribué le blâme. Le même constat s'appliquerait-il aux agriculteurs de votre secteur, selon vous?

M. Stephen Vandervalk: Non. Je pense que cela dépend des régions. Dans l'Ouest canadien, il ne fait aucun doute que le revenu agricole a considérablement augmenté au cours des sept ou huit dernières années. Quelques facteurs sont à l'origine de cette augmentation. Les prix mondiaux ont augmenté. Nos coûts ont connu une hausse au cours des 10 ou 15 dernières années, avec toutes les technologies que nous utilisons — nous en avons parlé précédemment —, mais nos revenus ont augmenté encore davantage. Ceci dit, en parallèle à l'augmentation des coûts, nos risques sont plus élevés du fait de ces intrants supplémentaires, mais les marges bénéficiaires nettes ont définitivement augmenté. Encore une fois à propos d'Agri-assurance, si notre revenu augmente, notre moyenne devrait augmenter; ainsi, nous devrions bénéficier d'une couverture de base monnayable plus élevée.

En effet, nous avons définitivement pu observer une augmentation des profits, mais le risque est en revanche plus élevé.

M. David Anderson: Vous avez mentionné à trois reprises qu'Agri-assurance était un programme beaucoup plus prévisible et utile que le programme Agri-stabilité. Nous avons entendu dire dans ce comité que moins de 30 % des agriculteurs sont maintenant inscrits au programme Agri-stabilité. Ce qui signifie en essence que cet outil de gestion du risque ne convient pas à tout le monde.

Vous semblez apprécier le programme Agri-assurance. Quels autres aspects du CSA ont bien fonctionné pour vos membres?

M. Stephen Vandervalk: Différents aspects du programme ont bien fonctionné. Le programme Agri-investissement est également monnayable. Quant à Agri-assurance, pour les producteurs de céréales et d'oléagineux le programme est le nec plus ultra de la gestion des risques de l'entreprise. Nous obtenons une couverture, nous savons ce que nous obtiendrons et nous sommes en mesure de planifier notre exploitation agricole en conséquence.

Le président: Merci, monsieur Vandervalk. Je vais devoir vous interrompre ici.

Nous allons maintenant passer à M. Breton.

[Français]

Vous disposez de six minutes.

M. Pierre Breton: Merci, monsieur le président.

Mesdames, messieurs, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui. Vos témoignages sont extrêmement importants dans le contexte de notre étude sur le prochain cadre stratégique.

Ma première question s'adresse à M. Wiggins et à Mme Wildeman.

Selon certaines sources, une importante pénurie de main-d'oeuvre sévit depuis les 10 dernières années dans le secteur agricole et cette pénurie ne va pas diminuer au cours des prochaines années. On pense même qu'elle va doubler d'ici les huit ou neuf prochaines années. C'est une situation très problématique, d'autant plus que la demande pour des denrées alimentaires de toutes sortes va continuer à augmenter du fait que la population augmente aussi bien au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Quelles sont les deux ou trois solutions que pourrait proposer le secteur pour pallier ce problème?

Concernant cette difficulté, qui est selon moi l'un des plus importants défis de ce secteur, que peut faire le gouvernement?

Mme Amanda Wildeman: M. Wiggins a surtout souligné qu'une relève agricole était nécessaire et que, selon nous, ce problème était avant tout culturel. Comme le disait M. Wells tout à l'heure, nous avons perdu toute une génération qui, pour diverses raisons, a décidé de ne plus travailler à la ferme. Certains parents ont dit à leurs enfants qu'il était préférable d'aller à l'université et de choisir un autre travail. C'est pourquoi la majorité de ceux qui veulent maintenant se lancer en agriculture ne viennent pas d'une famille d'agriculteurs.

Or ces gens ne possèdent pas une expérience acquise dès leur enfance. C'est donc surtout culturel. Pour entamer ce processus, il faut commencer dans les écoles et entamer un débat plus large impliquant l'ensemble de la population, de façon à valoriser tous les fermiers et toutes les fermières, et ce, partout au Canada.

M. Wiggins a mentionné plusieurs solutions. Devenir agriculteur coûte vraiment très cher. Tous les intervenants ont parlé du coût de la machinerie qu'il faut acquérir pour se lancer dans ce domaine. Une personne qui n'en est qu'à ses débuts n'arrive pas à se payer de la machinerie qui coûte 1 million de dollars. Or les banques ne sont pas prêtes à consentir des prêts aussi élevés. C'est trop risqué dans le cas de gens qui commencent dans ce secteur. Nous avons soumis presque une page entière de recommandations sur la façon dont ce processus peut être amorcé. Je ne veux toutefois pas en parler trop longuement et utiliser trop de temps pour en faire état.

• (1020)

M. Pierre Breton: D'accord. C'est très bien et c'est assez clair.

Si je comprends bien, vous parlez donc de l'éducation d'abord et, compte tenu des coûts extrêmement élevés pour les nouveaux arrivants, vous parlez aussi d'assurer un accès à la terre.

Votre témoignage comprend la recommandation suivante: Désigner la relève agricole comme devant faire l'objet d'un des principaux piliers du prochain Cadre stratégique pour l'agriculture.

Je pense que c'est très clair. Par contre, vous dites aussi souhaiter délaissier le modèle axé sur les exportations. J'aimerais que vous précisiez cet aspect, étant donné que la grande majorité des producteurs agricoles qui ont témoigné devant nous au cours des dernières semaines et des derniers mois ont dit souhaiter disposer

d'outils qui leur permettraient d'exporter davantage et d'accroître leurs revenus ainsi que leur exploitation.

Mme Amanda Wildeman: Pouvez-vous répondre à cette question, monsieur Wiggins?

[Traduction]

M. Ted Wiggins: Je ne pense pas que nous préconisons de nous débarrasser de ce modèle d'exportation. C'est un modèle très important. Au Nouveau-Brunswick, la culture des pommes de terre est une énorme industrie. Les bleuets sont un produit d'exportation. Mais, surtout pour les nouveaux agriculteurs qui veulent se lancer en agriculture, il existe une multitude de possibilités à plus petite échelle, notamment dans certains types d'élevage, dans la culture de fruits et de légumes, etc. que nous importons actuellement. Nous importons probablement autant que nous exportons. De nombreux changements pourraient être apportés afin de renforcer notre sécurité alimentaire et de donner aux jeunes l'occasion de mettre le pied dans la porte.

Le marché de l'exportation est encore important, mais nous ne pouvons pas sacrifier la protection de la consommation locale au profit du marché de l'exportation non plus. Je ne sais pas si je me suis bien fait comprendre, mais il est clair que nous accordons encore de l'importance au marché de l'exportation.

Prenons une denrée comme le lait, par exemple, que certains considèrent comme étant un produit protégé et assujéti à un office de commercialisation; c'est l'un des créneaux les plus prospères de l'industrie agricole canadienne. Il assure la stabilité et il crée de nombreux emplois, plus particulièrement dans le Canada rural. De nombreux agriculteurs à temps partiel, si je peux m'exprimer ainsi, ou de petits agriculteurs finissent par acheter de l'équipement des plus importants producteurs de lait, et ainsi de suite. C'est vraiment sur cette base que fonctionne le Canada rural.

J'imagine qu'il existe un marché pour les produits locaux.

[Français]

M. Pierre Breton: Voulez-vous ajouter quelque chose à ce sujet, madame Wildeman?

Mme Amanda Wildeman: Je pensais justement à un reportage de la CBC qu'on a vu cette semaine. Il est mentionné que le panier familial allait augmenter de 420 \$ cette année. Quand on se penche sur la souveraineté alimentaire, c'est tout le système qu'on regarde. Si le consommateur ne peut pas acheter de quoi se nourrir, le lien ne se fait pas. C'est attribuable au fait qu'on exporte par exemple des pommes de terre, mais qu'on en importe aussi des États-Unis.

Le président: Merci, madame Wildeman.

Madame Brosseau, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

Mme Ruth Ellen Brosseau: Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins de leurs exposés sur le futur cadre agricole.

Monsieur Vandervalk et madame Hansen, vous parliez de l'importance des ententes commerciales. Le Canada exporte beaucoup. Le ministre de l'Agriculture a récemment été convoqué devant le présent comité et on nous a tous assigné la tâche d'étudier le Budget supplémentaire des dépenses. Je suis certaine que vous êtes tous au courant de l'existence du Secrétariat de l'accès aux marchés qui effectue un travail de coordination extraordinaire. Cet organisme travaille en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Affaires mondiales, et leurs priorités sont la réouverture, le maintien et l'expansion des marchés internationaux, l'utilisation de l'image de marque canadienne pour commercialiser les produits alimentaires, la diffusion de renseignements commerciaux et l'effet de levier sur le Service des délégués commerciaux du secteur agricole et agroalimentaire. Le Secrétariat effectue un travail réellement important, mais nous avons réalisé que le gouvernement avait réduit son budget de 22,9 millions de dollars, une mesure qui entrera en vigueur dès l'an prochain.

Pourriez-vous nous parler de l'importance du travail effectué par le gouvernement fédéral à l'échelle internationale, et de l'importance de revoir la formule de financement afin d'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour soutenir l'agriculture canadienne?

• (1025)

M. Stephen Vandervalk: Oui, tout à fait. Dans l'Ouest canadien, les chiffres fluctuent, mais ce sont probablement de 80 % à 85 % de nos produits qui sont exportés. C'est un marché important. Si nous revenons à notre sujet de discussion précédent, le travail que fait le gouvernement fédéral par entremise du Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale (CIGI), lequel réalise des missions commerciales dans le monde entier, et certaines des commissions gérées par des agriculteurs... Nous sommes tous allés en Amérique du Sud il y a quelques semaines, et certains ont parcouru l'Asie. Ils essaient généralement d'inviter un agriculteur avec eux pour expliquer le contexte.

Nous essayons de vendre notre marque, de vendre notre produit. Nous produisons des aliments de la meilleure qualité qui soit, et ce, dans le respect des normes environnementales les plus strictes. C'est ainsi que nous devons promouvoir notre marque. Nous avons impérativement besoin de maintenir ces marchés ouverts, car sans les exportations... Nous avons une partie de l'un des plus vastes territoires dans le monde et elle n'est pas habitée; c'est la raison pour laquelle nous devons exporter. Nous devons maintenir ces marchés ouverts par la conclusion d'accords commerciaux et par la culture biologique qui est de plus en plus recherchée dans ces pays.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Nous devons également nous assurer de mettre en place un réseau de transport qui fonctionne bien.

Puis-je faire quelques brefs commentaires sur le transport, parce que je sais que c'est très important? Bev et moi faisons partie du Comité lors de la crise des transports. Nous avons été saisis du projet de loi C-30. Le nouveau gouvernement a prolongé certaines dispositions de ce projet de loi et nous en sommes heureux. Le transport au Canada est une question d'une grande importance; ensuite, je vais rapidement poser une question au Syndicat national des cultivateurs.

M. Stephen Vandervalk: Bien sûr, c'est tout aussi important. Parfois, je vais en mission commerciale et j'embête toujours mes collègues agriculteurs qui m'accompagnent. Je leur demande ce qu'ils vont faire dans une mission commerciale, s'ils ne peuvent même pas amener leurs produits au port. Il ne fait aucun doute que c'est un véritable goulet d'étranglement.

Un nouveau terminal, le G3, est en construction, et c'est un point important qu'il faut souligner. Il y a de nombreux goulets d'étranglement dans le réseau, depuis le tunnel en direction de Vancouver, en passant par le rond-point sur rail qui permettrait d'accélérer les déchargements. Si seulement nous pouvions résoudre autour de six problèmes, nous pourrions facilement accroître la flotte de wagons-trémies; nous pourrions accroître les exportations ou renforcer le transport des produits d'exportations vers la côte de 30 % à 40 %. Nous en avons définitivement besoin, car les récoltes ne cessent d'augmenter. Nous avons eu des récoltes record au cours de deux des trois dernières années, et nous poursuivrons dans cette voie, alors le problème ira s'aggravant.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Cela ne donne rien de signer des ententes commerciales, si nous n'avons pas un réseau qui nous permette de transporter nos produits aux quatre coins du pays.

Un projet de loi d'initiative parlementaire est actuellement déposé à la Chambre des communes par mon collègue Guy Caron. Ce projet de loi vise à mettre un terme à des pratiques fiscales injustes. Actuellement, il est plus avantageux de vendre sa ferme à un étranger qu'à un membre de sa famille. Je me demandais si quelqu'un peut faire quelques commentaires sur l'importance de modifier immédiatement cette pratique fiscale inéquitable. Je n'ai pas ce projet de loi sous les yeux, mais vous en avez peut-être entendu parler auparavant, et je pourrais vous fournir plus de renseignements à ce sujet.

Vous serait-il possible de nous parler de l'importance pour le gouvernement de mettre en place des règles fiscales qui encouragent les transferts de propriétés agricoles entre parents et enfants? Notre population est vieillissante. Il importe que nous trouvions les moyens de venir en aide aux agriculteurs, aux jeunes agriculteurs, et que nous encourageons non seulement le transfert des propriétés agricoles familiales, mais également les entreprises de pêche, les entreprises en général, aux membres de la famille.

Mme Amanda Wildeman: J'ai assisté à une présentation lorsque Guy Caron est allé à Fredericton pour parler de son projet de loi d'initiative parlementaire. L'une des choses qui vont de pair avec tout ce que nous disons est que notre manque de connaissances concernant les nouveaux agriculteurs est notre actuel... Par exemple, le cadre réglementaire que nous avons mis en place pour les politiques fiscales agricoles ne reflète plus la réalité moderne. Si une personne a une ferme familiale sans être constituée en société, cette dernière n'est pas assujettie aux mêmes lois fiscales.

La mesure législative de Guy Caron vise les fermes agricoles constituées en société, car elles sont organisées différemment. Si la ferme n'est pas constituée en société, et qu'il s'agit simplement de la ferme d'Amanda et que c'est ma propre entreprise, j'ai toujours eu un lien fiscal différent afin de transférer l'entreprise à mes enfants. Je pourrais décider de me constituer en société, comme le font d'ailleurs de plus en plus d'agriculteurs maintenant. Pour tenir compte de cette tendance, il faudra adopter de nouvelles mesures législatives adaptées à cette nouvelle réalité du monde agricole.

• (1030)

Le président: Merci, madame Wildeman.

Nous passons maintenant à Mme Lockhart. Vous avez six minutes.

Mme Alaina Lockhart: Merci, monsieur le président. J'ai eu l'occasion de travailler en collaboration avec mon collègue, M. DeCoursey, et j'aimerais qu'il pose une question, s'il vous plaît.

M. Matt DeCoursey: Je vous remercie beaucoup et j'aimerais remercier tous nos intervenants pour vos présentations de ce matin.

Mon intervention portera essentiellement sur une question importante qui touche notre région, de même que sur le concept des nouveaux agriculteurs que vous avez clairement énoncé, madame Wildeman, dans votre exposé. J'aimerais vous demander à quelle interface avez-vous recours avec les organismes gouvernementaux, les groupes communautaires et autres organismes pour aider les nouveaux venus à intégrer le secteur agricole?

Dans le Canada atlantique, nous avons moins de jeunes, mais nous avons un afflux de nouveaux arrivants, qu'il s'agisse de réfugiés en mal de commencer à travailler... Votre gouvernement a lancé une initiative visant à réunir plus de 2 000 immigrants qualifiés ainsi que de nouveaux arrivants et leurs familles dans la région au cours des prochaines années. Cette initiative prévoit également la mise en place de projets pilotes locaux visant à aider les nouveaux arrivants à créer des liens avec les entreprises. La Chambre de commerce locale de Fredericton met sur pied un projet de ce genre actuellement.

Je me demande si vous avez une interface avec l'une ou l'autre de ces initiatives, ces nouvelles tendances et, le cas échéant, pouvez-vous nous décrire en quoi consiste cette interface?

M. Ted Wiggins: Je vais commencer par ce premier commentaire. Le gouvernement provincial a confié à certaines personnes la responsabilité d'établir des liens avec les nouveaux agriculteurs ou les agriculteurs qui ont immigré ou qui viennent d'Europe ou d'autres parties du Canada, en partie parce que les terres sont si peu chères dans les Maritimes. Le gouvernement a effectué une analyse documentaire assez exhaustive pour aider les nouveaux agriculteurs, plus spécialement ceux qui viennent de pays étranger, et qui peuvent avoir une expérience de l'agriculture, mais qui ne sont pas familiers avec les lois et les règlements, les programmes, etc. de la province du Nouveau-Brunswick, notamment. Certains travaux sont en cours sur cette question.

Mme Amanda Wildeman: C'est une excellente question. Ainsi que l'a mentionné Ted Wiggins, notre gouvernement provincial — et c'est une chose qui peut s'appliquer ailleurs — a récemment ciblé les nouveaux agriculteurs comme facteurs de croissance économique. Nous attendons toujours de voir ce que cela signifie exactement, mais nous abondonons en ce sens.

On a également annoncé récemment l'arrivée de nouveaux immigrants, ainsi que l'organisation d'une mission commerciale en vue d'attirer un plus grand nombre d'agriculteurs immigrants au Nouveau-Brunswick. Ce sont là deux initiatives qui s'imposent. Il s'agit véritablement d'une approche à multiples volets qui permettra d'aller chercher plus d'immigrants et de reconstruire notre assise agricole. Pour les gens déjà établis au Canada et au Nouveau-Brunswick, les programmes qui leur sont offerts sont beaucoup moins nombreux que les programmes offerts aux personnes qui arrivent au pays.

On apporte beaucoup plus de soutien aux personnes qui viennent s'établir au Nouveau-Brunswick en provenance d'une autre province ou d'un autre pays qu'à une personne comme vous et moi. Si vous souhaitez quitter la politique et devenir agriculteur, la tâche vous sera plus facile si vous venez d'un autre pays. On sera plus intéressé à vous intégrer, à tout le moins à l'échelle provinciale. Il est plus que temps de revoir la politique et les programmes d'immigration afin d'aider les Canadiens intéressés par l'agriculture à se lancer en agriculture, plutôt que de toujours chercher ailleurs des gens qui viennent ici pour sauver le Nouveau-Brunswick, plus particulièrement.

M. Matt DeCoursey: Si j'ai bien compris, une enquête est en cours, à tout le moins pour cette initiative pilote qui a été mise en oeuvre dans notre collectivité, sur les gens de la région ou du secteur, et qui y sont depuis un certain temps.

Avez-vous participé à cette discussion avec les personnes responsables du programme Jumelage-Relève? Y a-t-il des leçons à tirer de ce programme et que nous pourrions appliquer aux gens de la région qui sont ici depuis toujours, depuis des générations...

Mme Amanda Wildeman: Je n'ai pas parlé directement aux représentants de la chambre de commerce du programme Jumelage-Relève. Un programme similaire a été mis en place dans la région de Campbellton il y a quelques années. Il visait essentiellement à mettre en contact avec de futurs entrepreneurs des propriétaires de marchés d'alimentation, de dépanneurs, etc., qui songeaient à prendre leur retraite. J'ai parlé longuement avec les gens de cette région de la manière dont nous pourrions adapter un modèle similaire aux entreprises agricoles. Nous étions encore loin de la coupe aux lèvres après cette conversation, mais il est certain que les possibilités sont nombreuses. Je n'ai pas encore discuté de cette avenue avec la Chambre de commerce de Fredericton.

M. Matt DeCoursey: J'aimerais vous poser une dernière question, à savoir si votre organisation ou vos groupes membres sont en contact avec les établissements postsecondaires qui pourraient, par l'entremise de la myriade de programmes universitaires, mieux renseigner les jeunes sur les possibilités qu'offre l'industrie?

• (1035)

M. Ted Wiggins: L'une des questions soulevées l'an passé est que les gens qui vivent sous un seuil de revenu donné sont exempts de frais de scolarité. Cette mesure s'applique à toutes sortes de programmes, mais en revanche, si vous voulez une formation en agriculture, vous devez quitter la province. Nous avons soulevé la question au gouvernement provincial, parce qu'actuellement, les gens qui doivent quitter la province pour suivre une formation ne sont aucunement considérés, tout particulièrement lorsque aucune formation n'est offerte en agriculture dans la province.

Mme Amanda Wildeman: Un commentaire formulé au cours de la présentation antérieure m'a semblé intéressant. L'une des questions concernait les diplômés en agriculture, à savoir s'ils étaient heureux de travailler et s'il y avait des emplois dans leur domaine. L'un des postes mentionnés lors de ce témoignage était en droit; en fait, il n'y avait aucun poste en agriculture. Les seuls postes offerts étaient des emplois de soutien pour l'industrie agricole. Ce sont des postes importants, mais comme je l'ai dit dans ma présentation, nous devrions opter pour le modèle qu'a privilégié le Québec où il est possible d'obtenir une aide financière importante pour se lancer en agriculture si l'on a en main un diplôme universitaire ou collégial. Si les prêts étudiants sont remboursés, il est beaucoup plus tentant d'entreprendre une carrière dans le domaine de l'agriculture et de commencer à vendre des intrants.

Le président: Merci, madame Wildeman.

C'est tout le temps dont nous disposons. Nous devons nous réunir à huis clos pour discuter des travaux qui font partie de notre mandat. Je vous remercie.

Nous prendrons deux minutes avant de passer à huis clos. Merci.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>